

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2944 - MARDI 20 JUIN 2017

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Les femmes candidates affûtent leurs armes

En vue de renforcer les capacités des femmes aux élections législatives et locales prévues le 16 juillet prochain, le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement offre aux candidates des armes nécessaires pour leur meilleure participation à ces batailles.

Le ministère est soutenu dans cette démarche par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à travers une formation ayant pour but de susciter la plus grande implication de la femme à toutes les opérations depuis la gestion de la campagne jusqu'à la publication des résultats.

Selon la ministre Inès Bertille Nefer Ingani, il s'agit de chercher à renverser la tendance de la faible représentativité des femmes à l'Assemblée nationale et dans les instances décisionnelles où elles n'occupent que 7,4% de places. [Page 3](#)



DÉFENSE NATIONALE

Les FAC et la gendarmerie passent un anniversaire particulier

A quelques heures de la célébration, le 22 juin, du 56^e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a rappelé, dans une déclaration faite hier, « un contexte particulier marqué par des actes de violence perpétrés par des terroristes et criminels de tous bords », dans le département du Pool. Il faisait allusion aux miliciens ninjas-nsiloulous qui s'attaquent depuis plus d'une année aux symboles de l'Etat, aux populations civiles ainsi qu'aux biens des particuliers dans le but de semer le doute dans le pays. « Ces violences n'ont pas sonné le glas de notre engagement », a martelé le ministre qui a par ailleurs loué le sacrifice des soldats sur les théâtres d'opérations à l'intérieur et à l'extérieur du pays et salué au plan national, la mémoire de « tous les citoyens non armés, victimes des actes terroristes et des violences aveugles ».

[Page 5](#)

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Des experts chinois amorcent la phase de délimitation du terrain

*Les parties congolaise et chinoise*

La société chinoise, Overseas infrastructure development and investment corporation, en charge de la construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire a

entamé les travaux de délimitation du terrain, une première étape de la mise en œuvre de ce projet de diversification de l'économie congolaise. [Page 4](#)

CHAMPIONNAT AFRICAIN DE BOXE

Des « fortunes » diverses pour les boxeurs congolais

Deux jours après le lancement officiel des 18^e championnats d'Afrique de boxe, quatre Congolais sont montés sur le ring hier. Dans les préliminaires des 91 kgs, Laury Yannick Pembouabeka s'est qualifié au tour suivant en battant aux points le Nigérian Ambrose Godwin., tandis que son coéquipier Cédric Massala, médaillé lors des Jeux africains a plus que déçu en s'inclinant aux points face à



Laury Yannick Pembouabeka (à droite) s'est qualifié au tour suivant l'Angolais Pameló Nsiona Salakiaku dans les préliminaires welter 69 kg. [Page 16](#)

SIEC 2017

Préparer les grandes mutations commerciales de demain

Urbanisation rapide et augmentation du niveau de vie laissent présager un développement exponentiel des centres commerciaux en Afrique. Le Congo prépare cette mutation et présente ses atouts au Salon du commerce et du retail (SIEC 17) qui ouvre ses portes mercredi à Paris en France. [Lire Pages 7-10](#)

ÉDITORIAL
Dialogue

Page 2

ÉDITORIAL

Dialogue

S'il est vrai que personne ne sait réellement comment les Etats modernes peuvent contenir de façon efficace la montée des extrémismes, religieux, ethniques et autres, qui marquent ce début de millénaire il l'est plus encore que seules des actions concertées peuvent protéger la paix, la liberté individuelle et collective partout où celles-ci se trouvent menacées. Croire qu'un pays, un peuple, une nation sont, ou seront capables de lutter seuls contre les déviations qui les menacent est une illusion, une utopie dangereuse que chacun d'entre nous risque de payer au prix fort un jour prochain.

La vérité est que dans le monde très ouvert où nous vivons aujourd'hui seule la coopération entre les nations peut protéger chacune d'elles contre la violence extrême qu'engendre le fanatisme. Et c'est pourquoi le dialogue interétatique devient au fil des mois une exigence à laquelle personne ne saurait se soustraire sans courir le risque de débordements meurtriers.

Vraie en Europe, au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique du nord, en Asie cette vérité doit s'imposer chez nous également, si du moins nous voulons que l'Afrique centrale continue d'avancer sur la voie du progrès. Mais pour y parvenir dans un délai raisonnable, il nous faut réformer en profondeur les institutions régionales qui ont pour vocation de surmonter les divisions nées de l'Histoire, d'abaisser les frontières artificielles élevées par les générations précédentes, de créer une communauté régionale qui accélèrera la longue marche vers l'émergence du Bassin du Congo.

Cette exigence s'impose d'autant plus aujourd'hui que deux pays de cette vaste région, à savoir la Centrafrique et la République démocratique du Congo, se trouvent confrontés à des tensions internes récurrentes qui mettent peu ou prou en péril leur unité. Sans doute n'apportera-t-elle pas une réponse définitive aux problèmes que cette partie du monde doit impérativement résoudre, mais elle créera un climat propice au processus d'intégration régionale qui permettra lui-même de mutualiser les moyens, de coordonner les efforts.

Ayons toujours en tête cette évidence que le bien-être des générations à venir dépend de notre capacité à agir présentement dans le bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

Léon Juste Ibombo se retire au profit de Joseph Mbossa à Abala

Candidat indépendant annoncé dans la circonscription unique d'Abala, département des Plateaux, Léon Juste Ibombo déclare avoir retiré sa candidature au profit du candidat du PCT Joseph Mbossa.

Dans un communiqué de presse, l'ancien candidat souligne que « le président de la République, chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso a toujours, lors des différentes élections présidentielles, été plébiscité à 100% par les électeurs du district d'Abala. Notre engagement et obligation consistent à consolider cette base afin de lui permettre, ainsi qu'au



Parti congolais du travail, d'avoir une majorité stable et confortable pour la réussite et le succès de son projet de société ».

« C'est ainsi que nous avons résolu de retirer notre candidature à la députation dans la circonscription unique d'Abala. Nous apportons ainsi notre soutien inconditionnel au candidat du Parti congolais du travail, Monsieur Mbossa Joseph, ce, pour le triomphe de la Marche vers le développement « Allons plus loin ensemble ! », a conclu Léon Juste Ibombo.

Firmin Oyé

La diaspora d'Okoyo à Brazzaville se mobilise en faveur de Saturnin Otsaleyoua

Le candidat du Parti congolais du travail (PCT) aux élections législatives du 16 juillet prochain dans la circonscription électorale d'Okoyo (Cuvette Ouest), Saturnin Otsaleyoua a échangé le 17 juin à Brazzaville avec les ressortissants de ce district. Ces derniers lui ont témoigné tout leur soutien.

La réunion s'est déroulée en présence de la sénatrice de la localité, Victorine Golengo, du président du Conseil départemental de la Cuvette Ouest (natif d'Okoyo), Richard Eteni et de l'ancien député de cette circonscrip-

tion électorale, Pierre Nzila, actuellement ambassadeur du Congo au Gabon. Les femmes, les jeunes et les notables qui ont pris la parole pour la circonstance ont loué la magnanimité de Saturnin Otsaleyoua au regard, ont-ils déclaré, des réalisations qu'il a faites dans cette partie du pays alors qu'il est conseiller départemental de la Cuvette Ouest.

Pour sa part, Richard Eteni a exhorté les ressortissants d'Okoyo à Brazzaville de bien vouloir prêter mains fortes au candidat du PCT. Il leur a rappelé que le district compte

près d'une trentaine de villages et le député peut provenir de n'importe quelle localité pourvu qu'il ait à cœur le souci de plaider auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie de ses mandants.

De son côté, le candidat du PCT à Okoyo était marqué par la mobilisation de la diaspora en sa faveur. Il a formulé le vœu de vivre cette même ambiance pendant la campagne électorale qui débutera le 1er juillet prochain sur l'ensemble du territoire national.

Roger Ngombé

TALANGAI

Des associations fusionnent pour consolider le « Vivre ensemble » au quartier 68

La plateforme « Vivre ensemble » dont la présidente d'honneur est la députée Claudia Ikia Sassou N'Guesso, a fait sa sortie officielle le 18 juin au quartier maman Mboulé. Elle vise à cultiver l'esprit de paix, d'entraide et la défendre les intérêts socioéconomiques des populations du quartier 68 à Talangai.

Le « Vivre ensemble » est une plateforme regroupant, cent-cinquante associations, mutuelles et huit marchés domaniaux implantés essentiellement dans le quartier Petit-Chose, maman Mboulé, Ngamakosso, Château d'eau et Manianga dans le 6ème

arrondissement Talangai.

Créé il y a quelques années, ce groupe d'associations qui compte déjà plus de 500 membres, a pour entre autres objectifs la défense des intérêts de tous les habitants du quartier 68 ; la création d'emplois et la promotion des intérêts au profit des jeunes désœuvrés.

L'éducation et la conscientisation des jeunes en vue d'adopter des comportements responsables, de nature à consolider la paix et la quiétude dans leur environnement figurent également parmi les objectifs.

« Le Vivre ensemble est un espace

qui nous permettra de nous entraider en cas de nécessité, mais surtout de nous éduquer les uns les autres afin que nous vivons dans un environnement sans conflits et totalement en paix », a souligné le secrétaire général de cette plateforme, Giscard Ongambalé.

Les instances de « Vivre ensemble » sont : un bureau exécutif de dix-neuf membres dirigé par Ondongo Laranja, une commission de contrôle et de vérification de six membres, et un comité d'honneur présidé par la députée Claudia Ikia Sassou N'Guesso.

F.O.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Jean-Claude Ibovi déplore la cherté des frais de participation aux scrutins

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), Jean-Claude Ibovi a déploré la cherté des frais de participation aux différentes élections politiques populaires ainsi que ceux des pièces constitutives du dossier de candidature. C'est ce qui justifie entre autres, selon lui, le faible nombre des candidats de son parti aux prochaines consultations électorales du 16 juillet prochain.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous donner le nombre exact des candidats que votre parti a présenté aux élections du 16 juillet prochain ?

Jean-Claude Ibovi : Nous avons positionné des candidats en tenant compte des combinaisons que nous avons arrêtées avec la majorité présidentielle dont notre parti en est un membre signataire. C'est ainsi que vous constaterez mon maintien dans la deuxième circonscription de Talangai où le Parti congolais du travail n'y ait pas positionné un candidat. De même que dans les circonscriptions électorales de Djiri et de Kintélé, le MDP a retiré ses candidats au profit du PCT (parti locomotive de la majorité présidentielle). En outre, nous allons soutenir le candidat du PCT qui est reconduit à Kibangou et par contre nous avons positionné un candidat à Londe-

la Kayes puisque le PCT n'y ait pas pourvu de candidat. En ce qui concerne les élections locales, il a été décidé, au niveau de la majorité présidentielle, que tous les partis politiques ont la possibilité de positionner des candidats dans toutes les circonscriptions électorales que compte le Congo afin de mesurer leur ancrage à la base.

Cependant, au regard de la situation économique et financière que traverse le pays et de la cherté aussi bien des pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature que des frais de participation aux élections, le MDP a décidé de positionner des candidats dans les circonscriptions électorales où il a plus de chance de gagner, notamment à Londela Kayes, à Dolisie 1 et 2, à Kibangou, à Djiri et à Talangai.

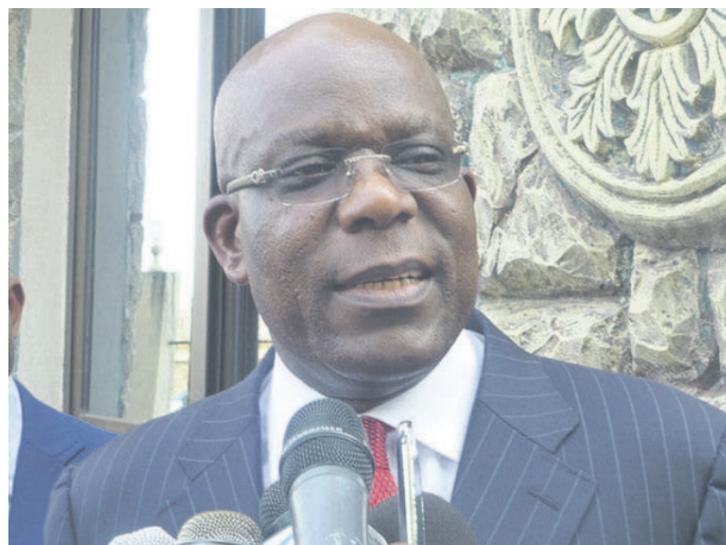
LDB : Quel commentaire faites-vous des autres partis

politiques membres de la majorité présidentielle qui sont déçus des combinaisons arrêtées par votre plateforme politique ?

J.C.I : Je me permets de vous dire qu'en politique, il est plus idéal de placer les intérêts de la communauté au-dessus des intérêts propres ou de son parti. De même qu'il importe de tenir compte des réalités sur le terrain. Vous avez constaté qu'il y a des circonscriptions électorales entières que le PCT a concédées à ses alliés ; de même qu'il a constitué des binômes, en ce qui concerne les élections législatives, avec des alliés de façon que le titulaire soit du PCT et le suppléant d'un parti allié et vice versa.

LDB : Que dites-vous de certains partis politiques comme le RDD qui se plaignent de la brimade du PCT ?

J.C.I : Mon parti n'a pas connu une quelconque brimade de la part du PCT pour ces prochaines élections. Il est parfois louable pour une formation politique membre de la majorité présidentielle ou non d'être plus coopérative avec le parti locomotive de sa plateforme



Jean-Claude Ibovi (Adiac)

politique. De la même manière qu'il est important de ne pas disperser les forces au sein de la majorité présidentielle. Au contraire, il est nécessaire d'élaborer des stratégies gagnantes autour du président Denis Sassou N'Guesso.

LDB : Pensez-vous comme les autres leaders de la majorité présidentielle qui envisagent son éclatement ?

J.C.I : Pas du tout. Ce sont des chantages qui ne tiennent pas la route. Par contre, au niveau du PCT, on pouvait assister à une certaine implosion si le président du Comité central et le secrétaire général n'ont pas pu organiser des arbitrages avec sagesse. C'est ainsi l'occasion de féliciter le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre

Ngolo qui a affronté plusieurs combats politiques ces trois dernières années qui ont été marquées notamment par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, le referendum constitutionnel et l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

LDB : Avez-vous un message adressé aux membres du MDP à un mois des élections législatives et locales du 16 juillet ?

J.C.I : Les membres du MDP sont déjà en rangs de bataille pour les consultations électorales du 16 juillet prochain. Notre parti a opté, cette fois-ci, pour des campagnes électorales de proximité avec moins de meetings.

Propos recueillis par Roger Ngombé

Les femmes candidates formées aux prochaines batailles

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a procédé le 19 juin à Brazzaville au lancement de la formation des femmes politiques, candidates aux prochaines élections législatives et locales.

Organisée avec l'appui technique du système des Nations unies au Congo notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette formation durera trois jours et s'articulera autour de plusieurs thématiques parmi lesquelles les questions relatives au leadership féminin, le cadre juridique des élections, la gestion d'une campagne électorale avec la constitution des équipes, comment communiquer avec les médias et battre cam-

Cette session qui a lieu quelques jours après la tenue de la rencontre de sensibilisation sur l'existence de la politique nationale genre, vise également à renforcer les capacités des femmes à assumer leur participation aux élections du 16 juillet prochain. Actuellement, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale n'est que de 7,4% et le Congo occupe la 167ème place dans le classement de l'Union inter parlementaire, ce qui sous-entend que le chemin



Des participantes (Adiac)

l'intégration de la femme au développement a rappelé qu'il s'agit au cours de cette formation, de maximiser la présence inclusive des femmes et leurs chances de succès aux prochaines élections, appelant les partis à mettre en place des politiques incitatives pour encourager les femmes. « *Oui vous êtes des femmes leaders,*

capables de mettre en place un plan d'action nationale. Il nous faut agir avec empressement pour améliorer notre représentativité au niveau des instances décisionnelles et institutionnelles », a indiqué Inès Bertille Nefer Ingani. Pour rappel, les femmes ne représentent qu'à peine 8,6 % au Parlement, 21% au gou-

vernement, 12% au sein des ministères, 17,3% dans les Conseils départementaux et 26% dans les Conseils communaux. « *Il s'agit à travers cette formation, de combler ces faiblesses* », a renchéri la ministre, exhortant les femmes à capitaliser les enseignements reçus.

Jean-Jacques Koubemba

« **...Vous êtes des femmes leaders, capables de mettre en place un plan d'action nationale. Il nous faut agir avec empressement pour améliorer notre représentativité au niveau des instances décisionnelles et institutionnelles** »,

pagne, comment gérer une élection le jour J, le dépouillement, le contentieux électoral, comment gérer son équipe de campagne et la gestion du temps.

qui mène à l'élection est difficile et les défis à relever pour les femmes sont à relever. Prenant la parole à cette occasion, la ministre de la Promotion de la femme et de

ANATOLE COLLINET MAKOSSO

« Les sujets du BEPC sont composés en tenant compte du niveau de l'élève moyen »

Les 114 006 candidats inscrits au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) dont 99 048 officiels et 14 908 candidats libres sont répartis dans 361 centres parmi lesquels ceux de Cuba, de la Chine et de Luanda-Cabinda en Angola. Dans une interview à la presse, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, revient sur les mesures prises surtout pour le département du Pool, le sort réservé aux fraudeurs interpellés pendant le Bac et appelle les candidats à faire preuve de discipline et de concentration.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : A quelques heures du lancement des épreuves écrites du BEPC, quelles sont les mesures prises surtout pour les candidats du Pool ?

Anatole Collinet Makosso (ACM) : S'agissant de l'égalité des élèves à concourir, les conditions ont été sensiblement réunies. Tous les élèves de 3e, sur toute l'étendue du territoire national, ont bénéficié des enseignements et de la formation nécessaire pour passer correctement leur examen. S'agissant du BEPC, au niveau du Pool, nous avons retenu au départ 28 centres d'examen, compte tenu de l'insécurité qu'il y a dans certaines localités comme Missafou, Madzia, Vinza, Kimba, Mayama et Goma Tsé-Tsé, nous ne pouvons pas organiser l'examen en garantissant la libre circulation des citoyens partant de leurs villages d'origine jusqu'à ces centres.

D'où, nous avons délocalisé ces centres d'examen. Ainsi, le centre de Missafou est ramené à Mindouli, celui de Madzia à Kinkala, Vinza et Kimba à Mindouli, ceux de Goma Tsé-Tsé et Mbandza Ngongo sont transférés à Nganga-Lingolo et celui de Mayama à Ignié. Mais dans les autres sous-préfectures, Boko, Louingui, Kinkala..., les centres fonctionneront tel que cela a été prévu. En somme, il n'y a que cinq centres qui ont été supprimés. Donc, nous pouvons dire que la situation est parfaitement maîtrisée et les examens, surtout le BEPC, se dérouleront dans de bonnes conditions, nous l'espérons, sur tout le territoire national et particulièrement dans le département du Pool.

LDB : A la veille du baccalauréat, vous avez pris un arrêté conjoint avec votre collègue de la justice pour sanctionner la fraude. En



sera-t-il de même pour le BEPC ?

ACM : Ce sont les mêmes dispositions que nous avons prises pour le BEPC. Malheur à tous ces cadres qui se font prendre comme ceux qui ont opéré pendant le baccalauréat. Pour le moment nous nous réservons de vous dire les mesures qui sont prises contre les auteurs et complices de ces actes inciviques. Il y en a déjà qui ont été déférés au parquet devant le procureur de la République. Donc les services de sécurité et ceux de la lutte contre la fraude du ministère poursuivent leurs enquêtes et

procèdent aux auditions de toutes les personnes ayant été interpellées. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons renforcé le dispositif répressif quant à ce genre de comportements. Nous irons jusqu'au bout, avec les mêmes dispositions au BEPC comme au baccalauréat.

LDB : Avez-vous un appel à lancer à l'endroit des candidats et des parents ?

ACM : Nous appelons les candidats à être sereins, à faire preuve de discipline et de concentration et à passer leurs examens sans crainte.

Les sujets sont composés en tenant compte du niveau de l'élève moyen, ce qui veut dire que celui qui a passé son année avec assiduité n'aura aucune difficulté à résoudre les exercices qui lui seront présentés. Ce ne sont pas des sujets trop difficiles, ils ne sont pas non plus très faciles, mais des sujets adaptés à leur niveau. Je leur demande de ne pas perdre du temps à courir derrière des sujets qui, semble-t-il, pourraient avoir fuité, ils ne les auront pas, ils n'ont qu'à prendre ce temps pour faire la révision de leurs cours et à prendre des dispositions pour éviter de se faire surprendre en classe d'examen avec des téléphones, des antisèches (bébés lillis). Qu'ils s'abstiennent d'avoir sur eux des documents de ce genre.

Quant aux autres acteurs du système éducatif, c'est le même message ; soyons tous unis contre la fraude en milieu scolaire, faisons confiance à nos enfants, ils sont supposés avoir étudié, et je peux garantir aux parents comme aux élèves eux-mêmes que tous les enfants peuvent réussir sans avoir été poussés.

*Propos recueillis par
Parfait Wilfried Douniama*

SÉCURITÉ CIVILE

Une vingtaine d'officiers et sous-officiers outillés dans la lutte contre les incendies en milieu urbain

Organisée par la direction générale de la sécurité civile en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, cette formation qui s'est déroulée du 6 au 16 juin à Brazzaville, a permis aux participants d'avoir des outils nécessaires pour assurer la gestion efficace d'un incendie en espace dense et insalubre

Animé par deux experts français en sécurité civile, ce séminaire a regroupé 24 officiers et sous-officiers de la police des incendies ainsi que trois cadres de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna). Les participants ont, pendant près de deux semaines, été outillés sur les activités pré-opérationnelles se caractérisant par une remise en cause basée sur la curiosité, l'étonnement et le questionnement. « Nous sollicitons de la hiérarchie la capitalisation des acquis de ce séminaire afin de donner dans tous les corps des sapeurs-pompiers du Congo la dynamique de gestion des risques d'incendie dans cette nouvelle approche », ont souhaité les participants par l'intermédiaire de l'adjudant-chef Fernand Ibadji. Un des experts ayant donné

cette formation, le colonel Pierre Salinesi s'est, quant à lui, félicité de l'excellence de la coopération franco-congolaise en matière de sécurité civile. Selon lui, les participants ont pris en compte la totalité des enjeux de sécurité civile et de protection des personnes, des biens et de l'environnement qu'ils ont à couvrir. « Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu ordonner cette essence de la France en termes de protection des personnes. J'émet le vœu qu'ils puissent porter ce message français de notre démarche en termes de gestion des risques et qu'ils puissent faire distribuer la totalité de ces informations l'ensemble des officiers et sous-officiers de vos unités », a-t-il recommandé.

Initiateur du projet, l'attaché de sécurité intérieure près

l'ambassade de France au Congo, Michel Paris, a rappelé que la coopération de sécurité civile entre les deux pays est un véritable chantier. « J'avais proposé qu'on puisse faire cette formation de lutte contre les incendies en milieu urbain et dense, parce qu'effectivement, quand nous regardons la topographie de Brazzaville comme d'autres villes, il y a un véritable besoin de pouvoir intervenir rapidement sur des milieux, dans les quartiers, à la cité, pour éviter que nous ayons de pertes », a justifié Michel Paris.

Clôturant le séminaire, le directeur général de la sécurité civile, le général Albert Ngoto, a indiqué que les feux constituaient un phénomène dangereux pour la société et imposaient aux sapeurs-pompiers une permanence en matière

de formation continue. D'après lui, l'extension démesurée des villes et l'explosion démographique induisent de nouvelles notions exigeant une formation adéquate du personnel. D'où l'impérieuse nécessité de comprendre que les villes congolaises renferment plusieurs types de risques susceptibles de faire éclore les feux de manière récurrente. « En effet, aujourd'hui, les services de secours sont de plus en plus requis pour une diversité d'interventions en milieu urbain (feux dans les établissements recevant du public, feux dans les installations classées, feux dans les chantiers de construction, feux des dépôts d'ordures... », a-t-il rappelé.

430 incendies enregistrés en zone urbaine en 2016

Il a également rappelé que les interventions des services de secours de la sécurité civile pour l'année 2016 se chiffrent à 430 incendies en zone ur-

baine. Un chiffre qui demeure une constance depuis trois ans pour la couverture des secours. Le stage de formation vient à point nommé car il permet aux différents participants d'acquérir des connaissances additionnelles de lutte contre les feux en milieu urbain. « Messieurs les officiers et sous-officiers, grâce à la coopération entre la France et notre pays, vous avez acquis de nouvelles connaissances qui ne doivent pas rester lettre morte, mais faire l'objet de restitution dans vos différents milieux de travail, à travers un programme continu de formation », a-t-il dit, remerciant la coopération française. Pour lui, la participation des délégués de l'Asecna à ce stage est très symbolique et significative, car les deux administrations doivent travailler en synergie, dans un esprit de mutualisation des hommes et des moyens lorsque les circonstances l'exigent.

P.W.D.

SOLIDARITÉ

La société Zhengwei au chevet de l'orphelinat « Yamba ngai »

Une délégation de l'entreprise chinoise, Zhengwei Technique Congo, conduite par son directeur général, Wang Lijun, a visité l'orphelinat « Yamba ngai » au Plateaux des 15 ans, dans le 5^e arrondissement Mougali, tenu par les Sœurs Oblates Apostolique de Notre dame de Lourdes, de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Ladite délégation n'y est pas allée les mains vides. Elle a apporté un don estimé à 1 million de FCFA, constitué entre autres des draps, des tables à manger, des ballons (de football) pour le divertissement des enfants, des serviettes hygiéniques... « Ce don nous servira longtemps. Je salue

l'initiative de la société chinoise Zhengwei qui a pensé à ses enfants orphelins qui sont dans le besoin », a déclaré la directrice de l'orphelinat, Berthe Christiane Peto.

Zhengwei promet des emplois L'orphelinat « Yamba ngai » ne

regorge pas que de petits enfants. Il y en a qui ont dépassé la vingtaine d'âge. Ceux-là normalement sont appelés à quitter l'orphelinat. Face à cette situation, le directeur de Zhengwei Technique Congo a promis se battre pour trouver de l'emploi à ceux qui sont valides et aptes à travailler, d'autant plus que parmi eux certains ont la connaissance en plusieurs domaines puisqu'étant à l'orphelinat ils poursuivent leurs études et des formations professionnelles, selon les explications de Berthe Christiane Peto. Seulement, le recrutement se fera par un test, a précisé le responsable de Zhengwei.

En rappel, l'orphelinat « Yamba ngai » existe depuis 1987. Son premier site avait été érigé à Goma Tsé-Tsé dans le département du Pool avant d'être délocalisé à Brazzaville. Aujourd'hui, la structure prend soin de plus d'une cinquantaine d'enfants orphelins et ceux qui ne sont pas orphelins mais abandonnés par leurs parents après la naissance. La société chinoise a promis d'y refaire un tour pour une autre assistance.



Don de la Société Zhengwei (Adiac)

Rominique Nerplat Makaya

CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8^{ème} année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

www.cg.total.com

TotalCongo

Total E&P Congo

Avenue Raymond Poincaré

B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo

Tél.: 00 (242) 94 60 00

Fax: 00 (242) 94 68 75

07
Août
08
2017

à la suite d'une présélection sur dossier.



DDEPSA



TOTAL

TRIBUNE

Pacte de convergence économique et monétaire en Afrique : les enjeux du Franc CFA

La dévaluation du FCFA annoncée par le FMI en janvier 2017 et tant redoutée en Afrique se précise dans le rapport de juin 2017 du trésorier général de la Banque de France. Le FCFA de la Cémac pourra perdre 50% de sa valeur pour se fixer à 1 euro égale 1300 FCFA, sanctionnant la contre-performance des économies de cette région. Le Franc CFA de l'UEMOA serait apprécié à 1 euro pour 500 FCFA, récompensant la performance des économies de cette région. La parité fixe commune est remise en cause.

1- Des faits : Peu dépendantes des rentes des matières premières, les économies de l'UEMOA enregistrent un taux de croissance qui est passé de 0,6% en 2011 à 7% en 2016, quand celui des économies de la Cémac chute de 4,1% en 2011 à 2% en 2016, sous forte baisse du baril du pétrole de 105 à 45 \$. Leur monnaie commune est le « Franc de la Communauté Financière Africaine, partagé par 8 Etats en Afrique de l'Ouest, et le « Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale », utilisé par 6 Etats. Solidaires, ces régions doivent respecter chacune, les normes communautaires de surveillance multilatérale depuis la dévaluation de 50% du FCFA de 1994.

2- Au respect des normes applicables aux Etats, en deux phases : - la convergence qui exige à chaque Etat membre de se rapprocher graduellement des normes communautaires définies dans un programme de convergence pluriannuel approuvé par le conseil des ministres des Finances de la zone Franc ; - la stabilité qui est atteinte dès qu'une masse critique d'Etats respecte 4 critères de premier rang ou de convergence et continue à consolider les performances acquises.

3- Les performances : Le rapport du Comité de convergence (2017) donne les scores des pays et des zones entre 2011 et 2016 sur les critères de :

- solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal ($\leq -3\%$), qui est passé de -3,6% en 2011 à -4,2% en 2016 en UEMOA. Seul le Togo a respecté ce critère en 2016. Dans la Cémac, où ce ratio doit être égal à zéro, le score est passé de 0,9% en 2011 à -2,2% en 2016. Seul le Cameroun (0,8%) s'approche de la norme en 2016 ;
- taux d'inflation annuel moyen ($\leq 3\%$), est passé de 3,9% en 2011 à 0,3% en 2016 en UEMOA où, tous les membres ont respecté ce critère en 2016 contre 5 seulement en 2011. Dans la Cémac, ce taux est passé de 2,5% en 2011 à 1,1% en 2016. A l'exception du Congo (4,6%), tous les autres pays ont respecté ce critère ;
- ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$). L'UEMOA respecte ce critère avec un score de 41,2% en 2011 contre 45,1% en 2016. Seul le Togo 76% n'a pas respecté ce critère en 2016. La Cémac respecte mieux ce critère avec un taux de 17,2% en 2011 contre 32,8% en 2016. Les scores variant entre 18,9% pour la Guinée Équatoriale et 61,9% pour le Congo en 2016 ;
- masse salariale en pourcentage des recettes fiscales ($\leq 35\%$), ce ratio n'est pas respecté en UEMOA, où il est passé de 40,4% en 2011 à 38,7%. Trois pays le respectent en 2016 : Mali 33,4%, Sénégal 32,2% et Togo 32%, alors qu'en 2011, deux pays seulement l'ont suivi : Sénégal 33,2% et Niger 33,3%. Dans la Cémac, il passe de 13,8% à 31,9%. Cinq pays l'ont respecté en 2011 : Cameroun 30,6%, Congo 7,2%, Gabon 18%, Guinée Equatoriale 2,8 et le Tchad 13,2%, contre 3 seulement en 2016 : Cameroun 26,4%, Congo 33,1% et Guinée Equatoriale 12,1% ;
- taux de pression fiscal mesuré par le rapport des recettes fiscales sur le PIB nominal ($\geq 20\%$). Dans l'UEMOA, il est passé de 14% en 2011 à 16,7%. Seul le Togo 22%, le respecte en 2016. Dans la Cémac où il est passé de 15,9% à 13,2%, le Congo 26,8% et le Gabon 25,2% le respectent en 2011 et le Congo 27,4% l'atteint en 2016.

Au total, 3 critères sur 4 exigés en 2011 et 3 critères en 2016, ont été satisfaits par l'UEMOA (3-3) qui converge, car 7 économies sur 8, soit 87,50% convergent en 2011 : Togo 3-4, Sénégal 3-4, Bénin 3-2, Burkina 3-2, Côte d'Ivoire 3-2, Guinée Bissau 3-2 et Niger 3-2. Mais deux économies seulement, soit 25% consolident leurs performances en 2016 : Togo et Sénégal (3-4). La Cémac (2-2), qui ne satisfait que 2 critères sur 4 en 2011 et 2 critères en 2016, ne converge pas, même si 4 pays sur 6, soit 66,67% convergent en 2011 : Cameroun 4-3, Congo 4-1, Gabon 3-2 et Tchad 3-2. Un seul pays, le Cameroun 4-3, consolide en 2016, soit 16,67% des économies consolidées.

Ainsi, la solidarité monétaire des membres n'exclut point leur différenciation en fonction de leurs performances. L'application rigoureuse des normes dans une économie diversifiée est une voie de progrès. L'amélioration continue des performances est un gage de l'émancipation économique et monétaire.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

Poser les jalons des grandes mutations commerciales de demain

Paris. La 13^{ème} édition du Salon de l'immobilier commercial (Siec17) se tient les 21 et 22 juin porte de Versailles et innove avec l'installation d'un pavillon africain où seront mis à l'honneur le Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon.

D'ici 2020, dans une douzaine de pays africains dont le Congo, l'Afrique du Sud, l'Angola, ou le Maroc, 20% de la popu-

lation vivra dans des agglomérations de plus de 750.000 habitants. Une urbanisation rapide et une augmentation du niveau de vie qui laissent présager un développement accéléré des centres commerciaux.

Avec son formidable potentiel, le continent suscite depuis longtemps l'intérêt des investisseurs en quête de nouveaux

relais de croissance tandis que les occidentaux arguent de leur expérience pour nouer des partenariats. Bien menées dans le respect des règles, ces alliances devraient s'avérer profitables. Mais si les opportunités d'affaires sont bien réelles, la concurrence est déjà là et il est tout juste temps de poser les jalons des grandes mutations commerciales de

demain.

C'est tout l'enjeu du Salon international du commerce et du retail - SIEC17 - qui ouvre ses portes mercredi à Paris, invite l'Afrique dans un pavillon dédié, et place le Congo parmi les invités d'honneur.

* Porte de Versailles Hall 4
Les Dépêches de Brazzaville

Julie Valode Rauber, directrice du SIEC17 : « Les envies en Afrique sont les mêmes que sur le marché français »

Le SIEC17 (Salon international de l'immobilier commercial et du retail) est organisé par le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), une association qui regroupe les acteurs de l'immobilier commercial français. Julie Valode Rauber, directrice du SIEC depuis la création du Salon il y a 13 ans, détaille les spécificités de l'offre de marchés commerciaux sur le continent.



Les Dépêches de Brazzaville : Le SIEC17 innove cette année avec un pavillon Afrique. Pourquoi ?

Julie Valode Rauber :

Depuis quelques années les adhérents du CNCC se penchent sur le territoire africain, son réel dynamisme et l'envie des Africains de se doter de centres commerciaux plus modernes qui soient de vrais lieux de vie. Nous nous sommes dits qu'il était de notre rôle d'essayer de créer des passerelles entre la France et le continent africain pour faire en sorte que des relations d'affaires s'établissent mais également être un lieu d'échange de bonnes pratiques, puisque les acteurs français sont parmi les plus importants en Europe et dans le monde. Notre approche semble intéresser les acteurs du continent car c'est aussi une approche de formation. Chez nous, l'industrie des centres commerciaux a près de 50 ans. Donc, nous avons des enseignements dont nous souhaitons pouvoir faire profiter les sociétés africaines. C'est en ce sens notamment que nous souhaitons initier une démarche de création du Conseil africain des centres commerciaux

nous avons pu avoir avec les différents pays, enseignes ou opérateurs français qui sont déjà sur le territoire africain, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une soif de professionnaliser la création de centres commerciaux en Afrique et une appétence pour de nouveaux centres. Nous nous sommes dit qu'une approche intéressante serait de doter le continent africain d'un conseil comme le notre pour pouvoir fédérer les forces et être un lieu d'échange, ce qui est le cas du CNCC français. L'idée est de créer un lieu de rassemblement de tous les acteurs qui peuvent intervenir dans le B2B de l'immobilier commercial : des enseignes africaines ou françaises implantées en Afrique, des investisseurs, des gestionnaires de centres commerciaux, des promoteurs de centres, des prestataires de service, etc.

LDB : Il y a actuellement beaucoup d'ouvertures

des centres commerciaux qui soient de vrais objets d'architecture avec à l'intérieur une offre de commerce différente. Les Africains recherchent un centre commercial de destination, dans lequel on vient passer la journée en famille, grâce à une offre de commerce mais aussi de loisir, de divertissement et de restauration. C'est une réaction aux différents modes de consommation dictés par le e-commerce.

LDB : Le développement du e-commerce sur le continent constitue-t-il une menace pour les centres commerciaux ?

JVR : Vous avez la chance en Afrique de profiter de la maturité des enseignements de ce qui s'est passé ailleurs. Il ne faut pas se battre contre le e-commerce qui est seulement une évolution de la manière dont l'offre est présentée et des pratiques du consommateur. Les centres commerciaux ont eu l'intelligence de comprendre qu'il fallait repenser et repositionner leur offre en se dotant de cinémas, de restauration et de loisirs. Sur le continent, vous allez profiter dans les concepts de centres qui vont sortir d'une compréhension du marché qui s'est faite en France il y a quelques années. C'est-à-dire avoir une offre complète, de proximité, ainsi qu'une offre de loisir et de destination où l'on passe la journée en famille dans le centre commercial.

LDB : L'offre de centre commercial est pour l'instant limitée aux grandes villes. Peut-on imaginer que cela s'étende aux villes moyennes ?

JVR : Par l'émergence de la classe moyenne et la présence de grands centres commerciaux dans les grandes villes principales, il y aura certainement une envie et un besoin de voir se doter des villes plus moyennes de commerces et de lieux de vie. Donc, une fois les capitales et les grandes villes dotées de centres, il est possible que l'on voit s'ouvrir de plus petits centres mais tout aussi qualitatifs dans leur offre et qui soient complémentaires des centres plus importants ouverts dans les principales agglomérations.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

L'émergence des classes moyennes africaines va se poursuivre au cours des dix prochaines années

Les différentes classes moyennes en Afrique augmenteront pendant les dix prochaines années en raison d'une forte volonté d'entreprendre et d'un pouvoir d'achat de plus en plus élevé, révèle un rapport de la Société Kantar TNS, la division étude marketing du géant britannique de la publicité WPP.

Selon cette étude, en 2020, le PIB combiné de l'Afrique sera de 2,6 milliards de dollars et les consommateurs africains dépenseront annuellement plus de 1,4 milliard de dollars. Sur 1,5 milliard d'habitants, 47% auront moins de 18 ans, 43% habiteront en ville, 55% seront en âge de travailler.

L'Afrique francophone s'intègre dans une dynamique tout aussi prometteuse, complète une enquête menée en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. En Afrique francophone, les taux de croissance économique au cours des trois dernières années sont parmi les plus élevés du continent, générant de nouveaux besoins, de nouveaux modes de consommation et surtout d'immenses opportunités pour les entreprises qui sauront s'y adapter.

« Mais il y a des spécificités locales à prendre en compte en Afrique », note Ndeye Diagne, directrice Afrique francophone de la Société Kantar TNS pour qui il importe « de ne pas appliquer de façon aveuglante des méthodes qui ont fait certes leurs preuves ailleurs ».

Une étude du cabinet de consultants Deloitte, parue en 2015, avait prévu que l'Afrique devrait devenir d'ici à fin 2017 la première destination à l'international des investissements des sociétés européennes de distribution et de biens de consommation, en raison des taux de croissance attendus autour des 7,7% par an jusqu'en 2019.

D'après AFP

Des mesures pour favoriser l'émergence économique du Congo

Membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), le Congo a adopté en 2012 le Plan national de développement (PND) 2012-2016, dont l'objectif principal est la modernisation de la société et l'industrialisation du pays. Le Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté » (Dscerp), Livre 1 du PND 2012-2016, met en lumière les stratégies de diversification dans le but de sortir l'économie du pays de la prépondérance du secteur pétrolier, de l'inscrire sur le sentier d'une croissance inclusive, soutenue, durable et de créer des emplois pour lutter efficacement contre la pauvreté.

C'est dans cet esprit que le pays a entrepris depuis plus de dix ans la construction et la réhabilitation de différentes infrastructures pour favoriser l'investissement privé et baisser les coûts de facteurs de productions. C'est ainsi que d'importants investissements publics sont consacrés, chaque année, à la construction des routes, des ports, des aéroports, des ouvrages énergétiques et hydrauliques, etc.

Le Congo a également engagé de nombreuses réformes pour rationaliser et moderniser les procédures douanières, commerciales, de création d'entreprises et de garanties des investissements avec notamment :

- Le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification économique (PACADEC) mis en place avec la Banque africaine de développement (BAD pour contribuer à faciliter la création d'entreprise ;
- La création d'une Agence pour la promotion des investissements (API) qui a pour vocation de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de promotion d'investissements, à travers des mesures d'attrait aux IDE et d'incitation.

La Rédaction

Conférence SIEC le mercredi 21 juin à 16H30

« La croissance du marché des centres commerciaux en Afrique »

Par Julien Garcier, fondateur et directeur général de Sagaci Research. Ce cabinet d'études présent dans 20 pays en Afrique suit l'évolution du secteur des centres commerciaux sur l'ensemble du continent depuis 2013 et réalise des études pour le compte de sociétés multinationales, de cabinets de conseil et de fonds d'investissements dans les secteurs de la distribution et des biens de grande consommation.

LDB : Quelles seraient les missions de ce Conseil africain des conseils commerciaux ?

JVR : Au fil des échanges que

de centres commerciaux. Quelles sont les attentes des consommateurs africains ?

JVR : Le marché africain a les mêmes envies que le marché français ou européen, c'est-à-dire

L'attractivité de Pointe Noire évoquée par Didier Mavouenzela

Face à la nouvelle émergence d'une classe moyenne dans la capitale économique, le président de la chambre de commerce, Didier Mavouenzela présente la photographie des nouvelles habitudes de consommation et dessine les contours des opportunités de dépenses correspondant aux envies inédites suscitées par les vitrines des diverses boutiques de grandes surfaces

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quel est le format actuel du shopping à Pointe Noire ?

Didier Mavouenzela (DM) : Berceau d'un réel dynamisme économique ces dernières années, Pointe-Noire a vu se dessiner et se conforter deux formats majeurs du shopping. D'une part, vous avez la fréquentation des espaces de marché traditionnels faits d'étals et de boutiques qui essaient aussi à travers la ville et, d'autre part, le choix des grandes surfaces telles

que Casino et Park N'shop.

LDB : Comment envisagez-vous l'évolution des grandes surfaces dans la capitale économique du Congo ?

DM : A mon avis, les grandes surfaces sont promises à un bel avenir à Pointe-Noire. Amorcé au début de la décennie 2000, le mouvement de leur multiplication devrait s'amplifier, comme l'a d'ailleurs démontré la société Park N'Shop qui a densifié son réseau avec la construction

d'une nouvelle surface au centre-ville. A cela, il y a bien des raisons. Principalement, la première me paraît être la disponibilité de la demande, qui est le fait d'une classe moyenne issue de l'industrie pétrolière, des télécommunications, et, dans une moindre mesure, des BTP. Ouverte aux quatre vents, éduquée et exigeante en termes de marques ou qualité de produits, cette catégorie constitue un for-

midable gisement de candidats à ces espaces qui pourraient, par ailleurs, augmenter leurs superficies. La seconde raison, à mon sens, réside dans l'existence d'un relais de consommation au niveau d'une jeunesse qui n'attend qu'une reconnaissance de sa solvabilité pour pouvoir satisfaire ses désirs d'achats.

LDB : En général, le Congo vous semble-t-il prêt à accueillir un ensemble commercial conçu, réalisé et géré comme une entité suivant les normes de base du Conseil National des Centres Commerciaux en France ? (Au moins 20 magasins et services, totalisant une surface commerciale utile minimale de 5 000 m²)

DM : C'est une perspective qui est à la portée de notre pays, d'autant plus que les centres commerciaux jouent un rôle important dans l'aménagement des territoires. Dans les grandes agglomérations comme Brazzaville et Pointe-Noire, la croissance démographique, la tendance à l'occidentalisation des modes de vie combinée à l'utilisation des technologies de la communication et de l'information qui ouvrent sur le monde sont propices à la construction de ces ensembles.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

L'émergence des classes moyennes africaines va se poursuivre au cours des dix prochaines années

Les différentes classes moyennes en Afrique augmenteront pendant les dix prochaines années en raison d'une forte volonté d'entreprendre et d'un pouvoir d'achat de plus en plus élevé, révèle un rapport de la Société Kantar TNS, la division étude marketing du géant britannique de la publicité WPP.

Selon cette étude, en 2020, le PIB combiné de l'Afrique sera de 2,6 milliards de dollars et les consommateurs africains dépenseront annuellement plus de 1,4 milliards de dollars. Sur 1,5 milliards d'habitants, 47% auront moins de 18 ans, 43% habiteront en ville, 55% seront en âge de travailler.

L'Afrique francophone s'intègre dans une dynamique tout aussi prometteuse, complète une enquête menée en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. En Afrique francophone, les taux de croissance économique au cours des trois dernières années sont parmi les plus élevés du continent, générant de nouveaux besoins, de nouveaux modes de consommation et surtout d'immenses opportunités pour les entreprises qui sauront s'y adapter.

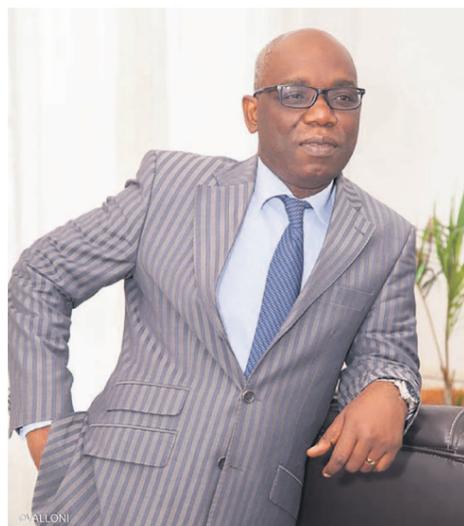
«Mais il y a des spécificités locales à prendre en compte en Afrique», note Ndeye Diagne, directrice Afrique francophone de la Société Kantar TNS pour qui il importe «de ne pas appliquer de façon aveuglante des méthodes qui ont fait certes leurs preuves ailleurs».

Une étude du cabinet de consultants Deloitte, parue en 2015, avait prévu que l'Afrique devrait devenir d'ici fin 2017 la première destination à l'international des investissements des sociétés européennes de distribution et de biens de consommation, en raison de taux de croissance attendus autour des 7,7% par an jusqu'en 2019.

Angela Merkel. G20. Berlin 10 juin 2017.

« Nous ne pensons plus à l'Afrique dans une perspective de développement uniquement, mais aussi en termes d'investissements, et nous libérons ainsi son énorme potentiel. Cela traduit un véritable changement d'état d'esprit. L'Afrique est désormais une frontière à conquérir en matière de croissance. »

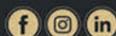
D'après AFP



La société VRD est une entité privée dont le siège se trouve à Dubaï, aux Émirats arabes Unis. Fondée par un groupe de jeunes professionnels dynamiques et brillants, VRD concentre ses activités sur le conseil, le développement immobilier et la logistique. VRD est déterminée à atteindre l'excellence professionnelle dans tous les aspects de son portefeuille d'activités diversifiées.

L'équipe VRD participera au SIEC17, les 21 et 22 Juin à Paris afin de présenter ses projets qu'elle développe en partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux de la République du Congo. VRD exposera en détails le premier Centre d'Affaires du pays ainsi que le premier et plus grand Centre Commercial d'Afrique Centrale. Le Mall de Brazzaville est un projet ambitieux qui deviendra le coeur de la région, proposant shopping, restauration, divertissement, cinéma, art ainsi que de nombreux services.

info@vrd.ae | www.vrd.ae



D3 Dubai Design District, Bldg #7. Office A108 Dubai, Emirats Arabes Unis. P.O.Box 333212 T. + 971 (0) 4429 0695



Siec 17
RETAIL & IMMOBILIER COMMERCIAL

21 & 22 juin 2017
Porte de Versailles - Paris, Pavillon 4

cncc
CONSEIL NATIONAL
DES CENTRES
COMMERCIAUX

PAVILLON by Siec
AFRIQUE

LE SIEC DEVIENT
**LA VITRINE DU MARCHÉ
AFRICAIN** AUPRÈS DES LEADERS
DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL
ET DU RETAIL



**LE RENDEZ-VOUS
DE TOUS LES LIEUX
DE COMMERCE !**

Commerce de centre-ville
Centre commercial
Lieu de transit
Outlet
Parc d'activités commerciales

High Street
Commerce éphémère
Pop-up store
Click and Collect
Digital Store

4 600
visiteurs

80%
de Top Managers

5 500m²
de surface d'exposition

1 700
représentants
d'enseignes

1 600
promoteurs, gestionnaires
et investisseurs

600
acteurs des villes
et pouvoirs publics

> Inscrivez-vous sur www.siec-online.com

#Siec

Sponsor Gold

GALIMMO
REAL ESTATE

Sponsors Platinum



unibail-rodamco

Sponsors Silver



CFAO veut mailler l'Afrique avec ses centres commerciaux « PlaYce » Tweet

Le groupe français veut devenir « un acteur de référence » dans la distribution de détail en Afrique de l'ouest et centrale et depuis 2015 s'est lancé à la conquête des particuliers.

CFAO, présent en Afrique depuis plus d'un siècle, est connu pour ses activités commerciales à destination des professionnels. Le groupe a commencé à travailler depuis 2011 sur une ambitieuse stratégie de développement d'un véritable « réseau de galeries marchandes ».

En décembre 2015, il a ouvert un vaste centre commercial de 20 000 mètres carrés au sud d'Abidjan, « PlaYce Marcory ». Il s'agissait du premier des centres commerciaux « PlaYce » prévus par CFAO et Carrefour, dans le cadre d'une co-entreprise entre les deux groupes, constituée en 2013 pour 8 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale : le Congo, la République démocratique du

Congo, le Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, et le Sénégal. Dans le cadre de ce partenariat, la coentreprise CFAO/Carrefour bénéficie d'un droit exclusif de distribution pour implanter des magasins dans les huit pays cibles et c'est CFAO qui exploite les galeries marchandes, dont il peut avoir la pleine propriété.

Une deuxième galerie marchande de 15 000 mètres carrés, « PlaYce Palmeraie », vient d'ouvrir ses portes à Cocody, au nord d'Abidjan. En Côte d'Ivoire, six à huit centres commerciaux « PlaYce » sont prévus d'ici à 2025.

Au Cameroun, la coentreprise CFAO/Carrefour devrait ouvrir un centre commercial

moyen à Bonamoussadi, à Douala d'ici à la fin de l'année et dès le mois de juillet devraient débuter les travaux de construction du centre commercial « PlaYce Ekoudou » à Yaoundé. Les travaux seront livrés au premier trimestre 2019. D'ici à 2020, Carrefour et CFAO entendent ouvrir 6 centres commerciaux au Cameroun (3 à Douala et 3 à Yaoundé) dont deux grands centres commerciaux et quatre moyens.

D'ici 2025, c'est au total 80 espaces commerciaux labellisés « PlaYce » qui ouvriront leurs portes en Afrique de l'Ouest et centrale. « Ce sont les deux zones où le fossé entre l'offre et la demande de consommation moderne est le plus grand, avec un taux de pénétration de la distribution moderne de l'ordre de 3 % », expliquait l'an dernier Xavier Desjobert, directeur général

de CFAO Retail.

Les espaces « PlaYce » comptent tous un magasin Carrefour et les enseignes du Club de Marques créé en novembre 2014 par CFAO Retail. Cette quinzaine de marques hexagonales telles que Beau-manoir (Cache Cache, Bonobo, etc.), La Halle, San Marina, Morgan, La Grande Récré, L'Occitane, Brioche Dorée ou Jeff de Bruges sont sous contrat d'exclusivité avec CFAO pour s'implanter sur le continent. La stratégie consiste à répliquer les centres commerciaux rapidement avec un portefeuille d'enseignes semblables. Mais CFAO compte également se déployer dans le e-commerce avec Africashop, un concept qui couple un site Internet à des boutiques physiques servant de showroom.

Rose-Marie Bouboutou

Immobilier commercial au Congo : un potentiel énorme

Le Congolais René Moundzika est le directeur général et fondateur de GIS Global, donneur d'ordre et développeur immobilier. Il explique les perspectives d'évolution du marché de l'immobilier commercial au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : quel est l'état du marché de l'immobilier commercial au Congo ?

René Moundzika : Malgré un marché du bâtiment et de la construction en plein essor dans le domaine résidentiel, l'immobilier commercial a connu un ralentissement important dû à la baisse de la production pétrolière, ces deux dernières années, conjuguée à la chute du baril mi-juin 2014. Mais aujourd'hui, les autorités attendent le doublement de la production avec la mise en activité du champ pétrolier de Moho Nord en 2017. Toute la chaîne de valeur (développement immobilier, construction, finance et les services à la gestion immobilière) pourrait bien bénéficier de revenus substantiels dans tous les domaines. Il y a une énorme opportunité pour l'immobilier commercial dans les zones urbaines et les perspectives pour le marché immobilier sont très bonnes : le taux de rendement s'établit à 11 % par an.



René Moundzika lors de la cérémonie de remise des GIS d'or, un Prix créé par GIS Global et le cercle immobilier panafricain récompensant les professionnels de l'immobilier en Afrique ©Fredy Mizelet

LDB : Quelles sont les perspectives d'évolution sur 5 ans ?

RM : L'évolution sur 5 ans pourra atteindre 35 %, car la balance commerciale après des années de déficit est à nouveau positive en raison de l'augmentation de la valeur des exportations de pétrole et des minéraux mais aussi le secteur non

pétrolier a connu une nette augmentation. Aussi, avec une croissance de la classe moyenne, le fossé entre l'offre et la demande est grand et le taux de pénétration de la distribution moderne de l'ordre de 3 %. Par exemple, le groupe français CFAO fait son entrée fulgurante pour ses activités commerciales à destination des professionnels. Ces centres commerciaux marquent l'entrée du groupe sur un segment de marché qu'il avait jusqu'alors laissé à ses concurrents : le commerce à destination des particuliers.

LDB : Peut-on imaginer un développement des centres commerciaux hors des grandes villes comme Brazzaville ou Pointe Noire ?

RM : Le développement de l'immobilier commercial pourrait s'étendre à la localité de Madingo-Kayes vu sa situation géographique sur le littoral, cette ville peut bénéficier de l'influence de Pointe Noire dans un avenir proche. Mais aussi la localité de Ouesso, capitale économique et commerciale de la Sangha, qui occupe la première place agro-forestière du pays. Ouesso est le siège d'une antenne de la Banque des États de l'Afrique centrale.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

La Fnac à la conquête de l'Afrique

Présent depuis 2011 au Morocco Mall, le centre commercial haut de gamme de Casablanca, la Fnac ne cesse de renforcer sa présence sur le continent. Le changement annoncé à la tête du groupe français confirmera-t-il cette stratégie ?

« La Fnac souhaite se développer en Afrique. Cette nouvelle implantation est importante dans le déploiement international de notre groupe, car en abordant ce nouveau continent, dans une région à fort potentiel, nous pouvons envisager de nouvelles opportunités de croissance », indiquait Alexandre Bompard, PDG de la Fnac en 2015, à la veille de son implantation en Côte d'Ivoire. Au Maroc, le groupe local Aksal, promoteur du centre commercial où s'est installé le vendeur de biens culturels, avait voulu devenir franchisé Fnac.

En 2016, la Fnac a ouvert deux commerces en franchise à Abidjan, dans le cadre d'un partenariat avec la société ivoirienne de promotion des supermarchés (Groupe Prosuma), l'un des géants de la distribution en Afrique francophone, avec une forte présence en Côte d'Ivoire. Les deux magasins, d'une surface de 850 et 300 mètres carrés sont situés respectivement dans les centres commerciaux Cap Sud et Cap Nord. Deux zones commerciales qui peuvent compter sur le dynamisme apporté par une forte proportion d'expatriés pour l'un et de nouvelles classes moyennes africaines pour l'autre.

En 2017, la Fnac a ouvert une boutique de 480 mètres carrés à Douala, au Cameroun en avril, dans le centre commercial Kadji Square, l'un des plus importants de la ville, et en ouvrira en juin une seconde à Brazzaville (Congo) dans la galerie marchande Grand fleuve, un vaste mall de 10 000 m². Les deux espaces sont toujours en franchise, dans le cadre d'un partenariat avec la société Mercure International.

Le groupe ne compte pas s'arrêter là dans son déploiement africain puisque le distributeur de biens culturels et technologiques français dit étudier d'autres implantations en Afrique. Il compte bien y développer aussi avec succès les ventes par Internet.

Les commerces africains de la Fnac correspondent aux nouveaux formats que le groupe français développe de plus en plus, pour qu'ils soient des magasins de proximité. Tous sont ouverts en franchise. Le développement par ce biais, peu coûteux en capital, est un axe de la stratégie du groupe mise au point par Alexandre Bompard. « La franchise nous permet d'être plus efficaces et de prendre pied plus rapidement sur un marché », justifiait Manuel Biota, directeur franchise et nouveaux formats de la Fnac en 2015.

Reste à savoir si ce prisme africain va se poursuivre avec le changement annoncé à la tête de la Fnac. Alexandre Bompard abandonnera ses fonctions actuelles de PDG de Fnac Darty le 17 juillet prochain pour prendre la direction de Carrefour. Son successeur, qui n'est pas encore connu, en décidera.

R.-M.B.

Le «Brazzaville Mall» verra le jour au cœur de Brazzaville

Aurélia Liande est PDG de Vision Real Development, une société de développement immobilier. Elle présente aux Dépêches de Brazzaville le projet « Brazzaville Mall », un centre commercial dont la livraison est prévue en deux phases, une première en décembre 2017 et la seconde au deuxième trimestre 2018.

Les Dépêches de Brazzaville : VRD participe à de nombreux projets d'urbanisme qui vont transformer la physionomie de Brazzaville. Quelles implications auront ces projets sur le marché de l'immobilier commercial ?

Aurélia Liande : Je pense qu'il est temps de mettre en avant Brazzaville à l'échelle internationale. La capitale est en pleine mutation et devient un modèle de développement pour le pays et pour toute la région. Chez VRD, nous nous sentons privilégiés et honorés d'avoir la possibilité de participer à cette

incroyable transformation de la ville. Comme beaucoup d'autres projets de développement immobilier et d'infrastructure en cours d'exécution dans tout le Congo, nous sommes convaincus que des projets tels que le centre commercial de Brazzaville « Brazzaville Mall » ou les Tour Jumelles de M'Pila changeront le visage de la ville et permettront à la population locale d'accéder à des

nombreux emplois. Pour mener à bien ce projet, nous nous engageons à utiliser toute notre expérience internationale dans ce secteur afin que « Brazzaville Mall » devienne un modèle, une référence pour les projets futurs de ce type.

LDB : Quelle sera l'offre du centre commercial de Brazzaville ? Les Congolais

Fondée par un groupe de jeunes professionnels, VRD dont le siège se trouve à Dubaï aux Émirats arabes Unis concentre ses activités sur le conseil, le développement immobilier et la logistique.

L'entreprise travaille avec des partenaires à travers le monde et ambitionne de devenir un acteur clé dans des développements immobiliers durables et innovants en Afrique subsaharienne.

www.vrd.ae

projets respectant les standards de luxe internationaux offrant également une part de divertissement. En tant que plus grand centre commercial d'Afrique Centrale, « Brazzaville Mall » contribuera au développement du pays et de toute la région, participant à l'essor du secteur

sont-ils ouverts à cette offre commerciale moderne ?

AL : Avec une superficie de 48 733m², « Brazzaville Mall » est un projet de développement indépendant parfaitement conçus. Nous avons pour ambition d'en faire un lieu de vie, le cœur de Brazzaville.

R.-M.B.

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN

Un spectacle de danse et de théâtre organisé à Brazzaville

Placé sur le thème : « la paix est notre espoir », la célébration de la journée de l'enfant africain à Ouenzé a été marquée par une prestation des enfants des établissements Aimé Blaise en présence de l'administrateur maire du 5^e arrondissement Marcel Nganongo.



L'administrateur maire de l'arrondissement 5 Ouenzé entouré de la directrice générale (à droite) et du promoteur des établissements Aimé Blaise (à gauche) Adiac

Les élèves à l'honneur ont montré que l'école peut aussi forger les enfants, leur donner une formation particulière en dehors de la maison, notamment du point de vue expression. Différentes activités ont été ainsi exécutées telles que : la production artistique, les danses contemporaines Hip-hop ; le théâtre et le récital.

Le directeur de cabinet du maire de Ouenzé, Martyrs Adrien Oba, s'est exclamé en ces termes : « Nous sommes très émerveillés de ce que les enfants sont capables de faire ». Et d'ajouter, « la journée de l'enfant africain a permis à nos enfants de nous montrer de quoi ils sont capables et quelle est la place qu'occupe la paix dans nos villes et dans notre société ».

Pour sa part, le promoteur des établissements Aimé Blaise, a indiqué que l'enfant c'est l'espoir de l'Afrique, d'où la célébration de cette journée sur le thème de l'espoir. « C'est un moment où l'école vient devant tout le monde pour montrer ce qu'elle sait faire dans le cadre du programme d'action éducative et culturelle qui est embarqué dans le programme officiel. C'est ce programme qui donne une dimension spéciale, la forme de marcher de l'enfant : le côté éducation, le côté citoyen qu'il va devenir dans quelques années. Aujourd'hui c'est la manifestation de ce programme qui se fait d'octobre en juin », a dit Aimé Blaise.

Prenant la parole, l'administrateur maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Nganongo est revenu sur le thème choisi cette année, demandant aux enfants de préserver la paix, sans laquelle rien n'est possible. Car, a-t-il renchéri, préserver la paix, c'est préserver le devenir.

Bruno Okokana

GROUPE NDIMA

Une tournée européenne pas comme les autres

Le groupe de musique Ndima Composé d'artistes autochtones vient de réaliser du 23 avril au 20 mai une tournée européenne sans précédent en France et en Suisse. C'est la sixième tournée depuis leur première sortie effectuée en 2012.

Durant cette période, le groupe Ndima a présenté plusieurs activités musicales. Au programme : des concerts des chants, des stages d'apprentissage de chants polyphoniques et des techniques de jeu de l'arc musical « Mbela », un instrument à corde du peuple autochtone Aka. Des conférences sur la vie des autochtones ont également été animées pendant cette tournée.

« C'était une tournée très intellectuelle, il y a eu beaucoup de communications. Les européens voulaient vraiment comprendre la culture des autochtones aka, particulièrement leur musique, leur mode de vie », a signifié Sorel Eta, ethnologue et manager du groupe Ndima.

Selon le manager, la particularité de cette tournée est l'invitation que le groupe a reçu de la part des organisateurs du Festival du chamanisme, les demandant d'emmener un chamane dans le groupe Ndima. L'objectif était de présenter les traditions ancestrales de population Aka. La participation à ce festival leur a permis de rencontrer d'autres chamanes qui revenaient des quatre coins du monde.

Soulignons que les organisateurs du festival du chamanisme ont aidé le groupe Ndima dans l'achat des billets lors de cette tournée.

Sorel Eta a par ailleurs déploré le

manque de sponsors pour son groupe. Au cours des différentes tournées, le manager profite d'écouler les CD réalisés par Ndima, pour faire face aux différentes charges. « Cette vente nous facilite la tâche dans le financement des activités », a-t-il reconnu. Parmi les CD du groupe Ndima, rappelle-t-on, il y a celui intitulé Makingo ma Ndima « les voix de la forêt » qui compte seize titres notamment, Ba

L'ethnologue et manager du groupe Ndima, Sorel Eta a remercié l'ambassade de France pour le soutien apporté lors de leurs différentes tournées, de 2012 à ce jour.

« Sans leur soutien on n'allait pas connaître le succès que nous avons aujourd'hui. Même au-delà de ce soutien, les années d'après, l'ambassade de France nous a recommandés à la Maison de culture



Stage de chants polyphoniques et techniques de jeu de l'arc musical « Mbela » au Musée Dapper en France (DR)

passi Ba Baaka ; akaya ; Di anganmou ; Ganda manionga, kosse ; etc. Ce CD est accompagné d'un guide chant interprétant toutes les chansons en français. On peut le trouver au musée Aka, situé au quartier Intendance, au 24 de la rue kintelé à Brazzaville. Ce musée permet d'exposer le patrimoine immatériel des populations Aka, les objets illustrant leur vie quotidienne et les photographies démontrant leur vie dans la forêt.

du monde, c'est ce qui nous a permis de livrer un concert et d'aller jouer jusqu'en Amérique Latine. Ce concert nous a également permis d'avoir d'autres contrats », a loué Sorel Eta.

Le groupe Ndima se prépare pour une tournée en Allemagne en mai 2018, il participera au festival de chant aca-pela, sans instruments musicaux. Ce groupe a été créé le 15 janvier 2003.

Bindika Rosalie

SUPERCARRY

VOTRE PICK UP QUI LIVRE PARTOUT!

6 700 000
FCFA HTVA*

LA QUALITÉ JAPONAISE
AU MEILLEUR PRIX

- FAIBLE CONSOMMATION
- GARDE AU SOL 175 MM
- CHARGE UTILE 760 KG
- MOTEUR 1,2 L
- COMPACTE

*650 000 Fcfa TTD DE TRANSPORT ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

Way of Life!

ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LE KASAÏ

Une pression supplémentaire sur le Conseil des droits de l'Homme

La représentante américaine à l'Onu accuse le Conseil de passivité sur le dossier des atrocités commises dans la province du Kasai en RDC et demande une nouvelle fois une enquête internationale.

L'ouverture d'une enquête internationale sur les violences au Kasai tarde à être effective. Les voix discordantes se font entendre quant à l'opportunité d'ouvrir cette enquête internationale réclamée à cor et à cri par l'Onu et quelques partenaires de la RDC. En tout cas, pour Washington qui semble prendre le devant dans cette affaire en insistant sur l'ouverture immédiate de cette enquête internationale, les tergiversations et la position de Kinshasa par rapport à ce dossier ne sont pas de nature à favoriser l'éclatement de la vérité. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le nouveau forcing de Washington qui, dans un récent communiqué au vitriol, met un accent sur la gravité des atrocités commises dans la province du Kasai lesquelles requièrent une enquête internationale. Celle-ci devra investiguer notamment sur les graves abus commis dans la région, notamment les exécutions sommaires, les meurtres d'enfants, le recrutement d'enfants soldats et les violences sexuelles.

Par la voix de sa représentante à l'Onu Nikki Haley, les Etats-Unis assurent avoir reçu des rapports faisant état d'exécutions sommaires et de viols de masse dans cette partie de la RDC. Il s'agirait, d'après l'ambassadrice américaine, de nouveaux rapports très dérangeants faisant état d'une active campagne de meurtres et de viols de masse contre des femmes et des enfants commis par les FARDC au Kasai. Ces faits graves ajoutés à ceux antérieurs de violence découlant des affrontements entre les forces armées et la milice de Kamuina Nsapu obligent la justice internationale, au nom du droit humanitaire, à

se saisir de ce dossier afin que les responsabilités soient établies.

Réitérant son appel à l'ouverture d'une enquête internationale, Washington accuse le Conseil des droits de l'Homme à Genève de ne pas faire preuve d'empressement dans la conduite de cette affaire. Bien au contraire, estime Washington, cette institution onusienne se plaint dans une sorte de passivité coupable et complice alors que la mise en place de cette enquête internationale est attendue en début de cette semaine.

Toutefois, il est à noter que l'ouverture de cette enquête ne sera pas automatique puisqu'elle est assujettie à un certain nombre des préalables dont l'adhésion des quarante-sept Etats membres composant le Conseil. Ce qui, à en croire les analystes, est loin d'être un acquis. Les africains et les européens ne s'accordent pas, en effet, quant à leur approche sur la question. Les premiers souhaitent une simple condamnation et une assistance logistique aux autorités congolaises pour leur enquête tandis que les seconds adoptent une posture de fermeté en exigeant une enquête internationale.

Entretemps, un débat sur l'efficacité du Conseil des droits de l'Homme se fait jour dans les milieux intéressés. « *S'il ne se penche pas sur les faits aussi horribles que ceux qui se produisent dans les Kasai, à quoi sert-il donc ?* », s'est interrogée Nikki Haley pour qui, les attermoissements du Conseil, est un indice de sa légèreté dans la conduite du dossier kasaien. Pendant ce temps, des officiels congolais dont la ministre RD-congolaise des droits humains séjournent à Genève dans le but de faire acter la position congolaise plutôt axée sur un appui international à une enquête interne dont Kinshasa prendrait les commandes.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Démarrage du programme d'appui à la résilience des populations vulnérables

L'objectif principal de ce programme est de réduire le degré de vulnérabilité des personnes face à des menaces, principalement d'ordre climatique et environnemental comme les érosions, inondations et vents violents, dans une dizaine de sites ciblés à Bumba, Lisala et Lolo.

Le programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC) est le résultat du plaidoyer de la Caritas international Belgique auprès de la Direction générale de la coopération au développement (DGD). D'une durée de deux ans, ce programme se poursuivra jusqu'en septembre 2018. Il avait démarré par un atelier d'une vingtaine de personnes à Bumba en novembre dernier, dont des représentants de l'administrateur du territoire, des services étatiques, des experts et d'autres personnes ressources ou parties prenantes.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme que la Caritas international Belgique a organisé dernièrement à Bumba une séance de travail avec des représentants des Caritas-Développement des diocèses de Lisala et Lolo faisant partie des équipes de mise en œuvre du PRRC dans la province de la Mongala. Ces équipes sont constituées de superviseurs et d'animateurs communautaires, sous l'égide de la coordination des Caritas diocésaines de Lisala et de Lolo.

La Responsable des programmes de la CI.be, Juliette Maquart, fait savoir que depuis le démarrage dudit programme, toutes

ces équipes se sont engagées dans la « sensibilisation massive auprès des communautés de ce qu'est la réduction des risques des catastrophes. L'inondation et l'érosion, indique-t-elle, sont des menaces. Mais l'homme est en mesure, à travers ses capacités et ses ressources, de trouver des solutions pour



Les membres des comités locaux

amoindrir les effets néfastes de ces menaces.

En sus de la sensibilisation, les deux équipes ont effectué une descente sur les dix sites ciblés. Objectif : identifier des groupes d'acteurs pour les sensibiliser au concept de réduction des risques de catastrophes (RRC). Dans leur sensibilisation, ces équipes ont ciblé des associations, autorités politico-administratives, éducationnelles ou sanitaires, confessions religieuses. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du programme PRRC, ces équipes ont procédé à la mise en place d'un noyau de personnes ressources, appelés comités RRC qui devront prendre en charge « toute la mise en place d'actions devant permettre de réduire les effets néfastes de ces menaces auprès des Communautés dans ces milieux affectés ».

Aline Nzuzi

SANTÉ

L'ONG Le Risien conseille la médecine verte

Ce cabinet, qui lutte contre des produits à base d'hydroquinone, propose à la population congolaise des produits à base de plantes naturelles dont la gamme Ngola, contenant le savon, le lait de beauté, pour adulte et bébé, ainsi que la pommade et huile de cheveux Nwelle.

L'ONG Le Risien a organisé, le week-end dernier sur les rues de Kinshasa, une caravane motorisée aux couleurs de la gamme Ngola, visant à sensibiliser les Kinnois à l'utilisation des produits à base d'hydroquinone. Au point de chute de cette activité, la nouvelle agence du cabinet Le Risien ouverte, le même jour à Matonge, en face du Complexe scolaire Mgr Moke, le directeur et responsable du cabinet Le Risien, le Dr Richard Sita a rappelé à la population congolaise ainsi qu'à celles des villes voisines de Kinshasa, les avantages de la médecine verte, tout en leur déconseillant l'utilisation des produits à base d'hydroquinone. Pour le Dr Richard Sita, en effet, dont l'ONG Le Risien lutte contre l'utilisation des produits de beauté à base d'hydroquinone, des produits à base des plantes naturelles offrent plus d'avantages que ceux qui contiennent l'hydroquinone, alors



L'agence Le Risien de victoire photo Adiac

que ces derniers présentent encore beaucoup d'inconvénients. « *Au fait, l'hydroquinone nous apporte plus de problèmes qu'il nous fait du bien* », a-t-il insisté.

Six ans, ensemble avec les Congolais
L'ONG Le Risien, note-t-on, chemine avec ses partenaires, la population de Kinshasa, ainsi que des autres provinces de la RDC et des villes proches de la capitale congolaise, depuis six ans. Pendant ce laps de temps, ce cabinet a déjà proposé à la population,

à côté d'autres produits liés à la santé, la gamme Ngola contenant le savon et le lait de beauté dont la notoriété a acquis, en une année, les Kinnois et d'autres populations, ainsi que la pommade et l'huile Nwelle pour les cheveux, etc. « *En effet, cela fait exactement 6 ans jour pour jour que nous avons décidé de mettre en place cette structure en vue de vous accompagner dans vos problèmes de santé notamment en vous proposant la médecine*

verte, avec des produits à base des plantes naturelles, en vue de bouter hors de nos maisons, ceux à base d'hydroquinone, ce constituant nocif pour la santé de nos familles. Au fait, l'hydroquinone nous apporte plus de problèmes qu'il nous fait du bien », a souligné Dr Richard Sita.

Cette cérémonie qui a mené l'équipe Ngola à travers les rues de Kinshasa, a également été l'occasion pour le cabinet Le Risien de présenter d'autres articles ajoutés sa gamme Ngola dont le lait de beauté et poudre pour bébé. « *Cette cérémonie marque également le lancement de Ngola bébé et de Ngola poudre ainsi que l'ouverture de notre bureau de Victoire* », a expliqué le Dr Richard Sita. Ngola savon, Ngola bébé, Ngola poudre, pommade et huile Nwelle pour cheveux, a-t-il dit, sont autant de résultats que nous pouvons vous présenter ce jour comme aboutissements de notre travail pendant six ans. Aujourd'hui plus que jamais, a poursuivi Richard Sita, nous vous demanderons de continuer à faire confiance à votre cabinet, qui prend l'engagement de continuer ses recherches et de continuer à travailler pour votre bien-être.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Reprise des combats entre l'armée et une milice

Des combats intenses ont repris dimanche entre les militaires congolais et des miliciens pour le contrôle d'une localité située près de Beni, dans le nord de la province du Nord-Kivu (est de la République démocratique du Congo), a-t-on appris auprès de l'armée.

Les Forces armées de RDC (Fardc) avaient annoncé samedi en fin de journée avoir repris le contrôle de la localité de Kabasha, à 24 km au sud de la ville de Beni, après avoir utilisé des armes lourdes contre des miliciens d'un groupe Maï-Maï non identifié. «Les combats ont repris à Kabasha (dimanche) depuis 15H30 (13H30 GMT) contre des Maï-Maï, dont l'appartenance ethnique n'est toujours pas connue. Nous avons dépêché des troupes en renfort sur place», a déclaré à l'AFP le lieutenant Jules Tshikudi, l'un des porte-parole de l'armée dans cette région, sans préciser le bilan. «Comme hier (samedi), ce sont les Maï-Maï qui ont attaqué nos positions», alors qu'«un calme apparent» avait régné toute la nuit à Kabasha qui était sous contrôle de l'armée, a-t-il ajouté, indiquant que «certains évadés de la prison de Kangwayi (de Beni) ont été appréhendés, combattant aux côtés des Maï-Maï». Samedi, une patrouille de la mission de l'ONU en RDC (Monusco) qui se rendait à Kabasha a été «la cible d'une embuscade tendue par des présumés Maï-Maï», a déclaré dimanche à l'AFP le capitaine Adil Asserhir, l'un des porte-parole des Casques bleus en RDC. «Dans les échanges des tirs, trois Casques bleus ont été blessés et au moins cinq présumés Maï-Maï ont été tués», a indiqué l'officier, la patrouille a pu également «récupérer» des armes et des effets militaires, a-t-il dit.

La majorité des habitants de Kabasha ont quitté les lieux depuis samedi pour éviter d'être pris pour cibles par les belligérants. Plus de 900 détenus s'étaient évadés après une attaque de la prison centrale de Beni par des inconnus armés. Plusieurs dizaines des membres présumés d'une rébellion musulmane ougandaise (ADF) étaient incarcérés à la prison de Kangwayi ainsi que plusieurs personnes présentées comme des miliciens Maï-Maï. La ville et le territoire de Beni font l'objet depuis octobre 2014 d'une série de massacres attribués aux Ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont causé la mort de plusieurs centaines des personnes.

Les Maï-Maï sont des groupes «d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. L'est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

D'après AFP

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'Asadho appelle au retour urgent des enfants du Kasai à l'école

Pour l'ONG, qui souligne que l'éducation, aux termes des dispositions de l'article 43 de la Constitution, est un droit pour tous les Congolais, particulièrement les enfants, il est nécessaire que cet article soit respecté par les pouvoirs publics en ce qui concerne les enfants de cette partie du pays.

Dans une déclaration faite à l'occasion de la Journée de l'enfant africain fêtée le 16 juin, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a appelé le gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour créer les conditions nécessaires au retour des enfants du Kasai à l'école.

Cette ONG a, en effet, noté que parmi les déplacés et/ou réfugiés enregistrés dans cette province de la RDC figurent plus de 4 mille enfants séparés de leurs familles dont une grande partie n'a plus accès à l'école à cause des conditions sécuritaires liées à cette crise, mais aussi à cause du fait que plus de 350 écoles sont détruites dans les provinces du Kasai. Citant les informations qu'elle a recoupées, l'Asadho note que la communauté humanitaire, qui tente de soulager tant soit peu la situation difficile de ces enfants, est toujours confrontée aux difficultés financières et à l'insécurité. Ce qui l'amène à lancer un appel pressant au gouvernement, lui rappelant que le retour des enfants du Kasai à l'école était une urgence. «Étant donné que l'éducation, aux termes des dispositions de l'article 43 de la Constitution, est un droit pour tous les Congolais particulièrement les enfants, il est nécessaire que cet article soit respecté par les pouvoirs publics en ce qui concerne les enfants du Kasai», a souligné l'Asadho, dans ce communiqué signé par son président national, Me Jean-Claude Katende.

Cette ONG attend donc du gouvernement de prendre des



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende

mesures urgentes pour reconstruire les écoles et sécuriser l'espace kasaien afin de permettre aux enfants de retourner à l'école et de suspendre le paiement de tout frais scolaire pris en charge par les parents pour permettre que tous les enfants sinistrés rentrent à l'école. L'Asadho, par ailleurs des ONG humanitaires, à mener le plaidoyer au niveau national et international pour que les autorités et les partenaires au développement interviennent en faveur des enfants sinistrés du Kasai.

Il est rappelé que les affrontements survenus depuis août 2016 entre les partisans du Kamuina Sampu, la Police nationale congolaise et les Forces armées de la RDC ont occasionné la mort de 300 à 3 mille personnes et poussé des millions de personnes à quitter leurs milieux de vie pour vivre dans la forêt ou se réfugier en Angola.

Lucien Dianzenza

BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Les banques occidentales sur le point d'arrêter leurs transactions en dollars avec des banques congolaises

Suite au dernier rappel à l'ordre de la Réserve fédérale américaine leur faite, les banques occidentales auraient décidé d'arrêter carrément leurs transactions en dollar avec des établissements bancaires de la RDC qui ne se conformeraient pas à la législation américaine en matière de la transparence des capitaux.

S'achemine-t-on vers un arrêt des transactions en dollars entre les banques européennes et congolaises ? La question vaut son pesant d'or à la lumière du dernier rappel à l'ordre de la Réserve fédérale américaine aux banques européennes. Celles-ci seraient, à en croire le magazine de la finance africaine « les

Afriques », menacées de sanctions par la Réserve fédérale américaine en cas de transactions en dollar américain avec des banques/clients congolais qui ne respecteraient pas la législation américaine sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

D'après la même source, cette menace aurait donné matière à réflexion aux banques européennes qui ont prité l'option d'arrêter carrément leurs transactions en devise américaine avec des établissements bancaires de la RDC qui ne se conformeraient pas à la législation américaine en matière de la transparence des capitaux. Dans un pays où le dollar est utilisé dans 70% des

transactions économiques, financières et commerciales, il va sans dire que cette décision aurait un impact économique certain en RDC, plus précisément sur la capacité des banques congolaises et leurs clients à réaliser des transactions internationales en dollar américain.

Au niveau de la Banque centrale du Congo et dans d'autres établissements bancaires du pays, on se dit plutôt surpris par cette décision vite mise sur le compte de la rumeur vu que les indicateurs sont restés les mêmes et que les transactions avec l'extérieur se poursuivent sans encombre.

Dossier à suivre.

Alain Diasso

EPSP

Début des examens d'État sans les élèves finalistes du Kasai

Plus 632000 candidats répartis sur 1.844 centres prennent part à ces épreuves à travers le pays sans le Grand Kasai en proie à l'insécurité.

C'est le 19 juin qu'ont débuté les épreuves d'examen d'État sur le territoire national. C'est le Premier ministre qu'accompagnait le ministre chargé de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena, qui a officiellement donné le coup d'envoi des dites épreuves à Mbanza

Ngungu dans le Kongo central. Ils sont près de 632.000 finalistes à participer à ces épreuves, sans les élèves de quelques localités de l'espace Kasai en proie à l'insécurité.

Pour le ministre de l'EPSP, il était quasi impossible de faire participer la province du Kasai à ces épreuves en raison de l'insécurité qui prévaut dans ce coin du pays. «Nous allons attendre que toutes les conditions psychologiques soient réunies pour que les examens se tiennent à ces endroits», a-t-il déclaré. D'où l'option de

décaler le début des épreuves dans le Grand Kasai d'un mois, le temps de permettre aux élèves de terminer le programme scolaire perturbé à cause des troubles récurrents ayant émaillé la région ces derniers mois. Ainsi donc, les préliminaires débiteront, dans l'espace trouble du Kasai, le 3 juillet prochain tandis que les épreuves proprement dites d'examen d'État ont été repoussées au 18 juillet.

Outre l'espace kasaien, les examens d'État ont connu un début effectif ce lundi dans tout le reste

du territoire national. À en croire les responsables du secteur de l'EPSP, les kits contenant les questionnaires ont été acheminés à temps dans tous les 1.844 centres du pays et ceux établis dans quelques pays voisins où il y a des écoles congolaises ont été servis. «Partout ailleurs, il n'y a pas de problèmes majeurs susceptibles d'empêcher la tenue de l'examen d'État», a rassuré le ministre qui s'est déclaré satisfait du déroulement, sans encombre, des épreuves en cette première journée.

Par ailleurs, il a été indiqué que la publication des examens d'État cette année se fera rapidement par le biais des sociétés de téléphonie cellulaire. Le gouvernement, apprend-on, a offert la possibilité à tous les opérateurs du secteur de publier les résultats. «La mesure est économique et sociale. Elle permet aux Congolais d'accéder à l'information à moindre coût et avoir toutes les données avec le réseau qu'il utilise», a précisé le ministre Gaston Musemena.

A.D.



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO (Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobiles, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur, seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobiles portant leurs logos et sigles.

- ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)
- AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)
- NSIA ASSURANCES
- ALLIANZ
- SAHAM

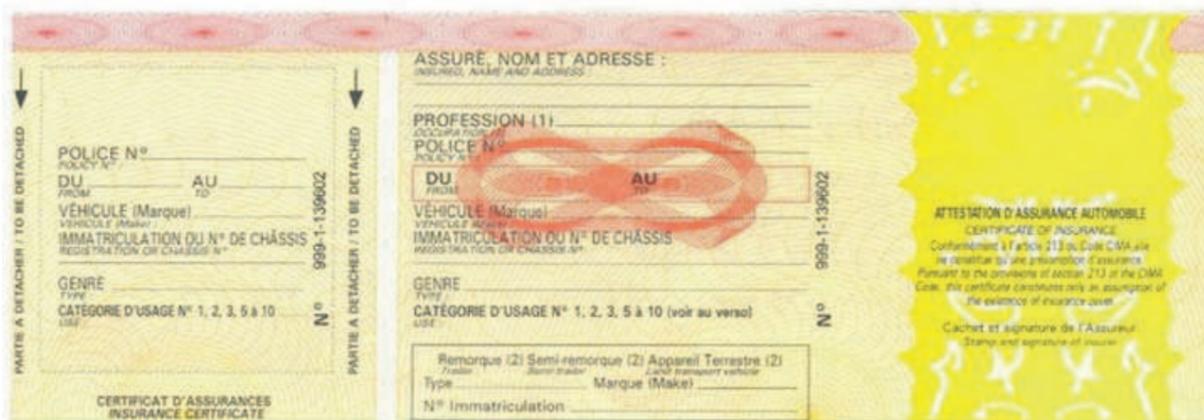
A l'exception des taxis et bus dont la couleur de l'attestation est bleue, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

1) MODELE TAXIS ET BUS



2) MODELE AUTRES VEHICULES AUTOMOBILES



CECI EST UN COMMUNIQUE DE L'APSACO AYANT POUR TUTELLE LA DIRECTION DES ASSURANCES QUI RELEVE DU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC.

HUMEUR

Quand les défenseurs des droits de l'homme ferment des yeux aux exactions des malfaiteurs !

Le constat empirique fait d'une part par le commun de mortels et d'autre part par certains défenseurs des droits de l'homme eux-mêmes montre que de nombreux individus ou de nombreuses organisations qui s'autoproclament des défenseurs des droits de l'homme s'attaquent plus aux pouvoirs publics qu'aux individus malfaiteurs. Alors que le fondement même du concept « défenseurs des droits de l'homme » se trouve dans le caractère objectif des choses.

Et lorsqu'on interroge des gens sur ce constat, nombreux se posent la question sur ce que devrait être le profil d'une personne qui se veut « une défenseuse des droits de l'homme ». Sur ce point, nous n'avons pas hésité de noter certains écrits de Navi Pillay, haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Selon lui, être défenseur des droits de l'homme est un titre que chacun de nous peut mériter. Car ce n'est pas un rôle qui demande une formation professionnelle conséquente. Il suffit, dit-il, de tenir compte de son prochain et comprendre que nous avons tous le droit de bénéficier de l'ensemble des droits de l'homme et que nous devons nous engager pour que cet idéal devienne une réalité.

Loin de nous l'idée de nous substituer aux spécialistes de la question et tout en évitant de tomber dans une théorisation inutile, les droits de l'homme sont généralement classés en trois grandes catégories, notamment les droits de l'homme, les libertés publiques et les droits liés à l'environnement. Et pour notre part, nous nous intéressons à la première catégorie et singulièrement au droit à la vie. Tenez ! Où sont les défenseurs des droits de l'homme quand certains malfaiteurs se permettent de s'attaquer à l'épine dorsale de l'économie congolaise qui est le Chemin de Fer Congo-Océan celui-ci qui nourrit de nombreuses familles congolaises ? Où sont des défenseurs des droits de l'homme quand des gens au nom d'une certaine idéologie arrivent à s'en prendre à d'autres citoyens pour abrégier leur vie ? Où sont encore des défenseurs des droits de l'homme quand des opinions dangereuses et inouïes sont déversées ici et là appelant à la destruction ?

Alors ce qui est quelque peu bizarre et incongru, ces mêmes défenseurs des droits de l'homme, pourtant muets sur des faits cités ci-dessus, se permettent sans vérification aucune de donner parfois dans la précipitation leur opinion sur la situation qui s'est produite dans telle ou telle localité. Et si l'on ne prend garde, de tels agissements feront de certains défenseurs des droits de l'homme des défenseurs des droits des malfaiteurs. Oui, il est à noter que ce métier demande à la fois impartialité et objectivité et surtout être sapeur-pompier qu'allumeur de feux.

Dans de nombreux pays, ces soi-disant défenseurs des droits de l'homme tendent à devenir des vrais « politiciens » déguisés. Car ils font la navette entre le paysage politique et le métier des défenseurs des droits de l'homme. C'est pourquoi au bout de quelques années, le commun de mortels finit toujours par déceler leur vraie nature. Et pourtant que ce soit le défenseur des droits de l'homme, que ce soit le politique, tous œuvrent pour le bien-être de l'homme. Alors vous défenseurs des droits de l'homme, évitez trop de déclarations intempestives si vous n'aviez pas encore circonscrit la situation. Affaire à suivre !

Faustin Akono

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Des élèves instruits aux droits de l'enfant

A l'occasion de la 27e journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin, la direction départementale des Affaires sociales a organisé une rencontre avec des élèves des collèges publics Ndéndé-Niengo et Emmanuel-Dadet. L'activité, qui s'est déroulée à la Circonscription d'actions sociales (CAS) de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, a permis de les édifier sur les droits des enfants.

Destinée à commémorer le massacre des enfants de Soweto en Afrique du Sud, la journée de l'enfant africain, instituée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1990, a eu pour thème cette année « *L'agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique : accélérons la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances* ». Pour permettre aux enfants de mieux le comprendre, celui-ci a été résumé en ces termes : « *Accélérons, la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances des enfants en Afrique d'ici 2030* ».

Evoquant ledit thème dans son allocution, Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales, a rappelé que cet engagement est déjà contenu dans la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant qui dispose en son article 21 : « *Les Etats parties à la présente charte prennent des mesures appropriées pour éliminer les pratiques sociales et culturelles qui affectent le bien-être, la dignité, la croissance et le développement normal de l'enfant* ».

Cet aspect ressortant aussi dans les OMD (objectifs du développement durable), en allant de l'égalité des sexes à la protection contre l'exploitation économique des enfants, la directrice départementale a expliqué : « *La promotion de l'autonomisation et de l'égalité des chances pour tous les enfants constitue un autre thème transversal qui s'applique à plusieurs ODD et coïncide avec tous les droits de l'enfant protégé par la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant* ».

A travers un exposé sur l'arsenal juridique en matière des droits de l'enfant au Congo, fait par Madame Christelle Nkanza, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire, les enfants ont été infor-

més de différentes lois et textes en vigueur dans le pays. Il s'agit, entre autres, de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, du Code de la famille et des différents décrets protégeant les enfants mineurs. Les participants à la rencontre ont aussi suivi une pièce de théâtre sur les droits de l'enfant jouée par des élèves.

Et pour leur permettre d'être mieux édifiés, une projection du film sur lesdits droits, réalisé par le ministère des Affaires sociales, a eu lieu suscitant des ovations dans la salle. Comme l'a souligné Marie-Thérèse Loemba, ce film est l'un des moyens utilisés par ledit ministère pour communiquer et promouvoir les droits de l'enfant dans le pays. « *En réponse à l'invitation de la commission de l'Union africaine, le gouvernement congolais, par l'entremise du ministère en charge des Affaires sociales, se propose de célébrer la journée de l'enfant africain de cette année en prenant des mesures nécessaires et urgentes au niveau national pour accélérer la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances des enfants en contribuant au renforcement de la protection et de la promotion de tous les droits de l'enfants en Afrique* », a-t-elle souligné.

Les échanges ont permis de se rendre compte que bon nombre d'enfants ignorent encore leurs droits. Insistant sur l'importance de la communication pour une meilleure compréhension et protection des droits de l'enfant, Christian Bia, représentant le préfet du département, a invité les élèves à relayer les informations reçues à l'école et dans les familles.

Au terme de l'activité, les enfants n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. « *Grâce à cette rencontre organisée par la direction des affaires sociales, nous savons maintenant que nous avons des droits. Comme on nous l'a demandé, nous allons le dire à nos parents, à nos amis et collègues pour que eux aussi soient au courant de cela* », a confié Bénie-Marcella Manganga, élève au collège Emmanuel Dadet.

Notons que la rencontre a aussi connu la participation des représentants de la police, de la mairie, des ONG œuvrant pour la protection de l'enfant.

Lucie Prisca Condhet Nzinga

EDUCATION

Maurice Mavoungou rénove l'école publique Charles-Mynnyngou

C'est le 28 novembre dernier que Maurice Mavoungou a lancé ces travaux à la suite de la demande des parents d'élèves et du personnel administratif qui craignaient le pire pour les enfants, du fait de la dégradation avancée des deux bâtiments R+1 de cette école et du manque de mur de clôture qui les exposaient aux actes récurrents d'incivisme et de vandalisme (bagarres, vol, immondices et autres).

Estimés à plus de 50 millions FCFA, ces travaux destinés à sécuriser les élèves et leur offrir des conditions d'études adéquates totalement financés par le député ont été réalisés par la société NG Services Sarl. Ils ont permis de rénover le plafond des deux bâtiments de l'école, rafraîchir leurs murs par l'application de la peinture, renforcer ses fondations avec un béton armé périphérique tout autour et lui doter d'un mur de clôture de 3,83 m de long et 2,30 m de hauteur ainsi que quatre portails métalliques dont trois à double ventail de 3,50 m chacun. Son grand espace, situé derrière les bâtiments, qui avait été transformé en décharge sauvage a été totalement assaini et transformé en un complexe sportif constitué d'un terrain de football et d'une aire de sport multidisciplinaire en béton

où se pratiquent des activités de dzango, boxe, karaté, judo et autres. Cet espace de sport est séparé de la cour de l'école par un mur et un portillon.

L'éducation étant son crédo, à la demande des parents et des enseignants et dans le souci de revaloriser l'école publique, le député a entrepris depuis le début de son mandat, des actions en faveur des écoles de sa circonscription électorale, non pas pour jouer le rôle de l'Etat, mais pour accompagner le président de la République dans la réalisation de son programme de modernisation du système éducatif du pays, comme l'a souligné son suppléant Victor Béli : « *L'école et par voie de conséquence l'éducation sont indubitablement des institutions vitales pour la République. Sans elles, les valeurs fondatrices de notre pays, à savoir l'unité, le travail et le progrès mais aussi l'égalité des chances pour tous, ne seraient qu'une utopie. Le développement socio-économique et culturel de notre pays est en grande partie tributaire de la qualité de notre système éducatif. Aussi la réussite scolaire nécessite-t-elle l'existence d'un cadre d'apprentissage attrayant, assaini et sécurisé* », a dit Victor Béli.

Charles-Mynnyngou est la deuxième école à bénéficier des bons soins de

Maurice Mavoungou après l'école primaire Lien-Athanase-Dambou qui a aussi été rénovée et clôturée. Donnant la signification de ces actions, le député a expliqué : « *Nous voulons donner les mêmes chances à tous nos enfants en revalorisant l'école publique pour éviter d'avoir un système éducatif à deux vitesses, donc des parents ayant plus de ressources qui mettent leurs enfants à l'école privée et ceux ayant moins de ressources qui mettent les leurs à l'école publique quelque peu délaissée. Le gouvernement a déjà initié quelque chose d'important en instaurant le port de la tenue scolaire pour tous les élèves* ».

Au nom de toute l'équipe administrative, Jacqueline Mbondo, directrice vague A de Charles-Mynnyngou, n'a pas manqué d'exprimer leur gratitude soulignant : « *Ce joyau est le témoignage de votre engagement pour la patrie en général et pour votre circonscription électorale en particulier. Votre implication dans les structures scolaires est l'une des grandes œuvres dans l'exercice de vos fonctions. Car l'école est incontestablement le creuset de l'avenir de demain* ». La directrice a, par ailleurs interpellé, le regard des responsables des quartiers pour préserver les acquis et solliciter des autorités de la place l'équipement des salles de classe de



Maurice Mavoungou, en costume, avec ses hôtes lors de la visite/ crédit photo Adiac

l'école en tables-bancs, en chaises et bureaux pour les enseignants, en ordinateurs et armoires pour le bloc administratif, ainsi que son électrification et l'achèvement des travaux de construction du bâtiment abandonné. Les parents d'élèves ont aussi salué l'action du député qui a permis de redonner à cette école, créée depuis 1964, son éclat d'antan qui fait d'elle l'une des plus belles de la ville. Même son de cloche du côté des élèves qui, par leur collègue Déborah Ebayi, ont exprimé leur joie et leur fierté d'avoir une belle école qui a la particularité d'avoir un complexe sportif : « *C'est le premier du genre dans les structures scolaires congolaises. Nous vous assurons qu'elle sera jalousement conservée* ».

Par ailleurs, la remise des travaux

de rénovation coïncidant avec la commémoration de la 26e journée de réconciliation nationale Victor Béli a saisi l'occasion pour inviter les Congolais à se réconcilier avec l'école publique. « *Comme nombre d'entre vous, nous sommes des produits de l'école publique : c'est elle qui nous a permis de nous élever, de nous épanouir et de devenir des citoyens ouverts sur le monde* », a-t-il dit.

Notons qu'outre l'école, le député a déjà mené plusieurs activités en faveur de ses concitoyens. Pour soulager ceux résidant dans des zones précaires, il prévoit sous peu le lancement des travaux d'éclairage public à Musolu Mutu au quartier 112 et d'adduction d'eau à Mawata, secteur Dalco au quartier 115.

L.P.C.N.Z.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE BRAZZAVILLE 2017

Des fortunes diverses pour les boxeurs congolais

Deux jours après le lancement officiel des 18e championnats d'Afrique de boxe, quatre Congolais sont montés sur le ring. Les deux qui ont combattu l'après-midi du 19 juin ont connu des fortunes diverses.

Dans les préliminaires des 91 kg, Laury Yannick Pembouabeka s'est qualifié au tour suivant. Il a battu aux points le Nigérian Ambrose Godwin. Après avoir déçu pendant les 11e Jeux africains, le capitaine des Diables rouges a réussi son opération rachat. « J'ai eu à perdre aux Jeux africains. Je me suis relancé avec les entraînements pour cette CAN. En tant que capitaine des Diables rouges, j'ai une grande responsabilité. Il fallait que je puisse gagner mon premier combat et de montrer le chemin aux autres. Le premier round c'était ma tactique, je devrais commencer timidement avant d'accélérer. Mais au prochain combat, je ferai mieux », a déclaré Laury Yannick. Peu avant son combat, son coéquipier Cédric Massala a plus que déçu. Médaillé lors des Jeux africains, le Congolais s'est incliné aux points face à l'Angolais Pamela Nsiona Salakiaku dans les préliminaires welter 69 kg. « Au début j'ai bien commencé et puis tout a changé subitement. C'est fini

pour moi. Je suis éliminé mais je remercie le public qui m'a soutenu », a souligné Cédric Massala. Le soir, le Congolais Anuel Ngamissengué Mpi affronte le Béninois Justin Hounkpevi avant le combat de Rodrigue Ngalebaye contre l'Algérien Rahim Hichem. Outre le programme des Congolais, les athlètes d'autres pays ont livré des combats de hautes factures. Le Kenyan Mathenge Blackmose Morenoo a battu aux points le Marocain Bellassek Abdelkadir. Le Nigérian Umeh Osita a également battu aux points le Sénégalais Niang Fallon. Le Mauricien Clair Merven a battu le Soudanais Jadown Yasser après l'arrêt de l'arbitre. L'Algérien Nemouchi Younes l'emporte aux points devant le Camerounais Smaila Mahaman. L'Ougandais Kakande Muzamiru s'est imposé aux points devant le RD Congolais Tshabu Nzoba. Le Zambien Silungwe Nkumbu a gagné l'Ivoirien Eric Guy Roland Zouzoua aux points.

Lancée le 17 juin au gymnase Nicole Oba à Talangä, la compétition de Brazzaville est qualificative pour les championnats du monde de boxe qui vont se disputer cette année à Hambourg en Allemagne. Les 18e championnats africains de boxe dont le coup d'envoi a été donné le sa-



medi par le Premier ministre Clément Mouamba ont, en effet, eu le privilège de battre le record de participation. 34 pays sont engagés et 349 boxeurs ont répondu à l'invitation, a indiqué avec fierté Bayor Kelani, président de la Confédération africaine de Boxe à l'ouverture de la compétition.

« La 18e édition des championnats d'Afrique de boxe Brazzaville 2017 est qualificative pour le championnat du Monde qui se déroulera à Hambourg en

Allemagne. À ce titre, le nombre important cette fois-ci de participants (athlètes, boxeurs et pays) me rassure et démontre à merveille le potentiel de la Boxe en Afrique. Je me permets de vous convier d'apprécier par vous-mêmes. En 2015, on a eu le même championnat à Casablanca qualificatif pour Doha. Cette année nous enregistrons pour le Congo 34 pays engagés et 349 boxeurs. Quelle bonne évolution ? le constat est simple.

Notre continent l'Afrique est en marche », a commenté le président de la confédération africaine. Il a révélé que 2017 a été consacrée par l'Association internationale de boxe, année de la boxe africaine déclarée en juin 2016 à l'assemblée extraordinaire tenue en Côte d'Ivoire avant d'inviter les acteurs aux respects des valeurs fondamentales de la boxe. Il a, en d'autres termes, plaidé pour un jeu propre sans dopage. « Nous restons pour cela vigilants et très vigilants et intraitables. Quant à nos boxeurs, entraîneurs et juges arbitres, les officiels, les chefs de délégations, je voudrai vous exhorter au fair-play », a-t-il insisté. Léon Alfred Opimbat a formulé le même vœu aux compétiteurs. « À tous les boxeurs engagés dans cette compétition, nous formulons le vœu d'une compétition saine, propre, dans le fair-play car nos acteurs sont attendus en Allemagne », a indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, « Accueillir le championnat d'Afrique des nations de Boxe constitue en quelque sorte une marque de confiance pour laquelle notre pays s'honore et remercie de fait la Confédération africaine de Boxe », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

James Golden Eloué

MEETING GLOBE D'OR

Un grand test pour les athlètes de Brazzaville

Après avoir remporté des médailles au Grand prix CAA de Yaoundé, Alex Ngouari Mouissi, Archel Biniakounou et Ngoye Natacha ont confirmé le 17 juin au meeting Globe d'or organisé par la Ligue de Brazzaville sous l'égide de la Fédération congolaise d'Athlétisme.

Ce meeting organisé pour la première fois par la Ligue fait partie d'une série des compétitions annoncées par la Fédération en vue d'entretenir la forme des athlètes.

En terme de test, Alex Ngouari Mouissi en sait quelque chose puisqu'il a été lancé pour la première en 5000 m, heureusement pour lui, il a été à la hauteur. Alex Ngouari Mouissi s'est en effet imposé en 15'07"99 devant Guelor vendzé (15'30"90) et Keller Madambi (16'31"98). « J'ai l'habitude de courir aux 800 et 1500m. Aujourd'hui, j'ai été surpris que le comité d'organisation me place aux 5000m. C'est mon nouveau record aux 5000m parce que c'est pour ma première fois. J'ai essayé de prendre le risque dès le début et cela a marché. J'ai la francophonie qui pointe à l'horizon, je dois m'engager aux 1500 m pour le moment. Les 5000m c'est peut-être en 2019-2020 », a commenté Alex Ngouari Mouissi.

En saut en longueur, son coéquipier de Yaoundé, Archel Biniakounou s'est aussi imposé après un saut de 7,17 devant

Mfila 6,50 et Druck Mampouya 6,11. Les 100 m dames ont été remportés sans surprise par Natacha Ngoye en 11"57 devant Michelle Mboyi 11"94 et Baleba Ntini 12"18. Chez les hommes, Kamara Decamo domine la même épreuve en 10"64 devant Audelin Ngatsui 10"81 et Dorian Obba 11"06. Ce dernier a toutefois pris sa revanche aux 200m. Avec 22"67, Dorian Obba s'impose devant Mpingo Kassongo de la République démocratique du Congo (22"85) et Rosky Ngakosso (22"88).

Aux 400m hommes, Dieuveil Mayouma l'emporte en 49"72 devant Isidore Ngoka Okamba (50"19) et Oboba (52"14). Aux 400 m haie, Jean Martin Mbama (57"66) a pris le meilleur sur Boumpt Le Grand (59"50) et Germany Mboma (1'00"88). Les épreuves des 800m hommes ont été dominées par Pandzou Nsiloulou 2'00"76 face à Ordy Mowele (2'02"71) et Mougany (2'05"01). Missamou Bafoundissa a gagné les 1500 m femmes en 4'57"21 devant Cleme Mambeké (4'58"74) et Gerlucherie Mansoni.

« Les records n'ont pas été battus mais il y a un qui a été approché mais pas battu. Je vous lance un défi qu'au troisième ou quatrième meeting, les records seront battus », a souligné Aimé Soukamy, le président de la Ligue de Brazzaville d'athlétisme. Il a indiqué que le prochain meeting va se courir le 1er juillet prochain.

J.G.E.

FOOTBALL

Sébastien Migné : « Le match contre le Zimbabwe est capital »

Le sélectionneur national a été face à la presse locale le 19 juin. Après la défaite contre la RDC lors de la première journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2019, il estime que les Diables rouges n'ont plus droit à l'erreur face au Zimbabwe en mars prochain.

« Ce sera à nous de faire le jeu et d'arracher les trois points face au Zimbabwe tout en sachant que la force de l'adversaire fera en sorte que rien ne soit facile », a indiqué Sébastien Migné. Selon lui, une victoire lors de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019 permettra aux Diables rouges de garder espoir pour la suite de l'échéance. Mais le Zimbabwe qui a vaincu le Libéria 3-0 à l'occasion de la première journée ne sera un morceau facile à croquer. Le sélectionneur du onze national congolais en est conscient. « Il faut se préparer le mieux possible. Il faut de la cohésion, de l'engagement, de la volonté et la détermination des joueurs de défendre le maillot », a-t-il fait savoir en soulignant que le gros chantier est défensif. Pour ce faire, il faudrait commencer par garder les cages inviolées.



Sébastien Migné (Adiac)

le maillot », a déclaré le sélectionneur. Sébastien Migné a promis qu'il continuera à échanger avec d'autres binationaux pour les amener à jouer pour le Congo.

Rominique Nerplat Makaya